

Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME

EN MOUVEMENT

JANVIER-FÉVRIER 2021

N°205

puy-de-dome.fr



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

UN NOUVEL ÉCRIN POUR NOTRE MÉMOIRE COLLECTIVE



Soutenir le tourisme et le thermalisme

Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat au Tourisme, est venu, jeudi 3 décembre, rencontrer les acteurs du tourisme et du thermalisme puydômois.

Accompagné par Jean-Yves Gouttebel, le secrétaire d'Etat s'est d'abord rendu à Châtel-Guyon pour visiter le nouveau resort Aïga (cf. ci-dessous) ainsi que les Grands Thermes, avant de rejoindre le Mont-Dore pour s'entretenir avec les élus et les professionnels des stations de sports d'hiver.

Cette visite officielle a été l'occasion de présenter la mission interministérielle sur l'avenir du thermalisme en France, confiée à Jean-Yves Gouttebel par le Premier ministre.

Le président du Conseil départemental doit préparer un rapport sur les enjeux de cette filière confrontée à la crise de la Covid-19 et réfléchir aux politiques d'accompagnement pour conforter sa place au sein de l'offre touristique nationale et développer sa visibilité en France comme à l'international. ♦

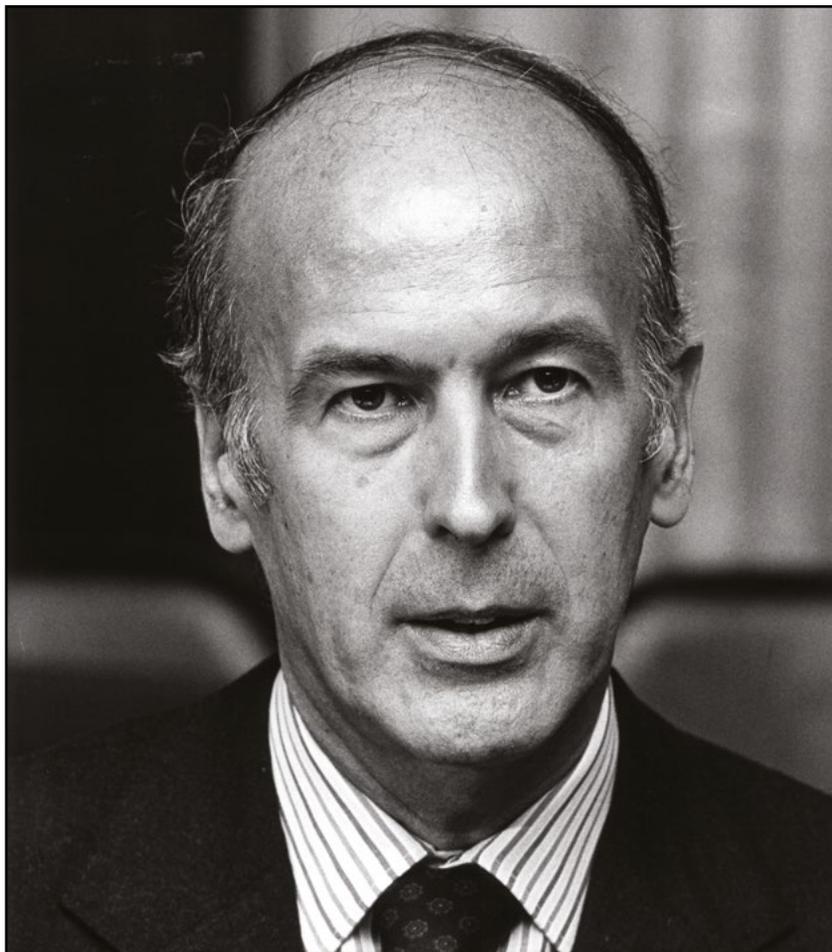
Un nouveau resort thermal à Châtel-Guyon

Ouvert cet été, le resort Aïga de Châtel-Guyon propose un concept de médecine thermique fondé sur la notion de « pleine santé ». Porté par le groupe France Thermes, ce lieu de vie « tout en un » est axé sur les cures complètes autour de la qualité digestive, du microbiote intestinal et des pathologies rhumatismales. Ce vaste complexe de 15 000 m² à l'architecture audacieuse abrite un établissement thermal, un spa thermal, une résidence de tourisme quatre étoiles, un restaurant nutri-gastronomique, une boutique et un centre de recherche et de formation sur le microbiote intestinal. En raison du retour de l'épidémie de Covid-19, l'établissement a dû fermer ses portes plus tôt que prévu. Mais ses équipes préparent déjà activement la nouvelle saison 2021. ♦

© FINANCEMENT

Le Conseil départemental a aidé la commune de Châtel-Guyon pour l'aménagement urbain des abords du resort et la création d'un réseau d'adduction d'eau thermique à hauteur d'1M€.





Hommage à Valéry Giscard d'Estaing

Déclaration de Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, suite au décès de l'ancien président de la République

« Au nom du Département du Puy-de-Dôme, je voudrais rendre un hommage respectueux à la mémoire du président Valéry Giscard d'Estaing qui nous a quittés hier. C'était un visionnaire, un réformateur moderniste et un grand Européen.

Pour notre territoire, je n'oublie pas son action et ses réalisations : protection de la Chaîne des Puys au titre de la loi de 1930, création de Vulcania, construction de la Grande Halle d'Auvergne pour ne prendre que ces trois exemples marquants dans une action persévérante pour rendre notre région plus attractive.

Je me souviens du soutien actif qu'il m'a apporté pour la réalisation du Panoramique des Dômes et pour l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'humanité. Son soutien et ses encouragements ont été précieux.

Enfin, le Conseil départemental n'oublie pas que Valéry Giscard d'Estaing a siégé de nombreuses années au sein de l'assemblée comme conseiller général de Rochefort-Montagne puis de Chamalières. Sur un autre plan, il aura fait franchir des étapes décisives à l'Union européenne, dans la lignée des grands fondateurs.

Au nom du Département et en mon nom personnel, j'adresse mes condoléances attristées à son épouse et à ses enfants. » ◆

Jean-Yves Gouttebel
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'Assemblée
des Départements de France

ÉDITO ♦ SOMMAIRE

- 2-3** **RETOUR SUR IMAGES**
- 4-5** **SOMMAIRE - EDITO**
- 6-11** **DOSSIER LES ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES**
- 12** **SANTÉ**
- 13** **SENIORS**
- 14-15** **SOCIAL**
- 16** **ENFANCE**
- 17-19** **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
- 20-21** **TERRITOIRES**
- 22-23** **ROUTES**
- 24** **SDIS**
- 25** **CULTURE**
- 26** **AGENDA / SORTIES**
- 27** **PORTRAIT**
- 28** **FICHE RANDO**
- 29** **BLOC-NOTES**
- 30-31** **EXPRESSION
DES GROUPES POLITIQUES**



Le parvis rénové des Archives départementales.
© Photo d'Henri Derus.

Puy-de-Dôme en mouvement N° 205
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication
24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrice en chef : Carole Berioux
Rédaction : Thibault Teisserenc, Laurence Rapp, Baptiste Désorme, Raphaëlle Maraval, Julie Jarlier, Bérangère Monraisse, avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Serge Seguin – Photothèque63, Pierre Soissons, Denis Grudet, Unis-cité Auvergne, Association Arkose, AEELA, Semelec 63, Getty image, Pixabay, services du Conseil départemental, SDIS du Puy-de-Dôme, PHOTOVIDEODRONE.

Illustrations : Mélanie Nelson, Benoit-Basset,
Green Corp Connection
Impression : Roto Aïse
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 344 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé
sur du papier recyclé.



Lieu de conservation et de transmission, les Archives départementales sont régulièrement ouvertes à la visite. Comme ici, lors des Journées européennes du patrimoine.



Édito

Ensemble, inventons notre futur



L'année qui vient de s'écouler aura été particulièrement éprouvante, humainement, socialement et économiquement. Nos repères ont été bouleversés par la pandémie d'une ampleur inédite à laquelle nous faisons face. Des actes barbares ont menacé nos valeurs républicaines, des catastrophes naturelles nous ont rappelé combien l'urgence climatique frappe à nos portes.

Aussi, plus que jamais, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux et une très bonne année 2021, souhaitant qu'elle vous apporte bonheur et sérénité.

Naturellement, mes premières pensées vont vers les plus démunis, vers ceux qui sont isolés, touchés par le chômage, la précarité, la maladie, le deuil. Face à la difficulté, la solidarité doit toujours être notre valeur repère, celle qui nous lie les uns aux autres et nous aide à avancer. C'est pourquoi la mission sociale du Département reste notre toute première priorité.

Nous pourrions nous lamenter mais je crois que, pour nous relever de cette année difficile, c'est le positif qu'il nous faut retenir. Nous avons eu du temps pour réfléchir à ce qui est important pour nous, à la valeur de nos libertés, à la valeur de la vie, de la famille, et à celle du travail. Il faut porter haut ces valeurs qui nous soudent et qui nous portent telles que la solidarité, la proximité, la responsabilité et la fraternité.

Finalement, il peut y avoir du bon dans le bouleversement, et je crois que 2021 invoque devant nous le plus grand des défis : inventer notre futur.

C'est dans cet esprit que plus de 200 agents de la collectivité et élus du Conseil départemental ont élaboré un Master Plan de la transition écologique pour le Puy-de-Dôme, fruit de l'intelligence collective et transversale, dont la qualité a été saluée par tous. Mais contre toute attente, à une voix près, cette feuille de route n'a pas été adoptée lors de la dernière réunion de l'Assemblée départementale, alors même que l'urgence d'agir et de transformer nos politiques est reconnue par tous.

Or cette dynamique collective et ambitieuse d'entreprendre, d'innover, de porter de grands projets pour notre territoire est essentielle. Et ce sont bien les élus et les services de la collectivité qui construisent et portent nos politiques départementales, enrichies de la co-construction avec les citoyens et les collectivités territoriales.

Alors, restons mobilisés. Ne nous détournons pas de l'essentiel, restons engagés pour la transition, je veux vous assurer que le Département poursuivra ses nombreuses actions menées en faveur de la transition écologique depuis de longues années et continuera de soutenir les associations et les partenaires qui souhaitent s'engager dans cette voie sur le territoire, comme il l'a toujours fait !

Vous êtes, nous sommes, les acteurs du changement ! Ensemble, agissons aujourd'hui, pour construire notre Puy-de-Dôme de demain.

Inventer notre futur, c'est aussi pouvoir s'appuyer sur ce qui a constitué notre passé, et c'est bien là toute la mission des Archives départementales qui prend soin de notre mémoire collective et la fait vivre aujourd'hui, comme vous pourrez le lire dans ce magazine.

Et enfin, n'oublions pas qu'une responsabilité importante nous attend en 2021 : voter.

Voter est votre droit, c'est votre devoir, mais c'est aussi votre pouvoir !

Alors, votez selon vos valeurs, selon votre cœur, selon votre conscience, mais votez pour faire peser votre voix et faire vivre la République.

C'est sur ces mots, et avec la conviction que nous pouvons agir ensemble pour dessiner 2021, que je vous souhaite, à toutes et à tous, une année sereine, fraternelle, inclusive, responsable et solidaire.

Jean-Yves Gouttebel
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'Assemblée
des Départements de France



Parole d'élue

Pierrette Daffix-Ray

Première vice-présidente chargée des collèges, de la culture, du sport et de la vie associative.

« La rénovation et l'extension des Archives départementales illustrent la volonté du Conseil départemental d'offrir à tous les Puydômois un service public de qualité.

Au-delà de la conservation des documents afin d'assurer leur pérennité et constituer une mémoire nationale et locale, la mission première des Archives départementales est de donner la possibilité aux citoyens d'avoir accès, librement et gratuitement, aux données les concernant (état civil, cadastre, décisions juridiques...) sans limite dans le temps. Rappelons que c'est dans cet esprit que cette institution a été créée à la Révolution française.

Tout entiers dévoués à la conservation des témoignages de notre passé, les agents de ce service n'en sont pas moins ancrés dans le présent. Ils maîtrisent des technologies à la pointe de la modernité pour mieux conserver les documents qui leur sont confiés et mettent en œuvre des moyens de médiation innovants pour que nous puissions mieux connaître et nous approprier ce patrimoine.

En lien avec la dynamique de la transition écologique impulsée par le Conseil départemental, un projet est actuellement en préparation pour collecter et identifier tous les documents qui témoignent du changement climatique dans le Puy-de-Dôme. » ♦

Archives départementales

Un bâtiment pour le XXI^e siècle

Le Conseil départemental vient d'agrandir et de rénover en profondeur les Archives départementales. Véritable fenêtre sur notre passé commun, cette institution, héritée de la Révolution Française, est également garante de nos droits en conservant, sans limite de durée, et en rendant disponibles tous les documents qui s'y rapportent.

Construit au début des années 1990, le bâtiment des Archives départementales commençait à montrer ses limites quant à son adaptation aux nouveaux usages, à ses performances thermique et, surtout, à sa capacité de stockage. Chaque jour, cette institution reçoit et classe des documents de diverses provenances (cf. p. 8-9) et au rythme actuel, ses magasins auraient été débordés dès cette année.

Le Conseil départemental a donc décidé de mettre en œuvre un important chantier de rénovation et d'extension du site. Commencés au printemps 2019, les travaux viennent de se terminer.

Le nouveau bâtiment présente maintenant une esthétique affirmée et plus dans l'air du temps avec une couverture, majoritairement en zinc, qui évoque les reliures des

documents anciens. Il offre également des performances énergétiques très élevées avec une isolation des murs par l'extérieur et l'installation de triples vitrages. La construction d'une nouvelle tour de magasins a permis de porter les capacités de stockage de 38 km à 53 km linéaires (à terme). ♦

FINANCEMENT

Conseil départemental : 8,6 M€
Ministère de la Culture : 1,2 M€

CONTACT

Archives départementales du Puy-de-Dôme
75 rue de Neyrat - Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 23 45 80

archivesdepartementales.puy-de-dome.fr
Archives départementales du Puy-de-Dôme



L'atmosphère des magasins de stockage est contrôlée.

La couleur du bâtiment rénové évoque les reliures des livres anciens.



©PHOTOVIDÉODRONE

53 KILOMÈTRES LINÉAIRES

La capacité de stockage des archives est estimée en mètres linéaires. Cette unité de mesure correspond à la quantité de documents rangés sur une tablette d'un mètre de longueur. La capacité des Archives départementales est maintenant portée à 53 km, soit une étagère longue de Clermont-Ferrand à Ambert !

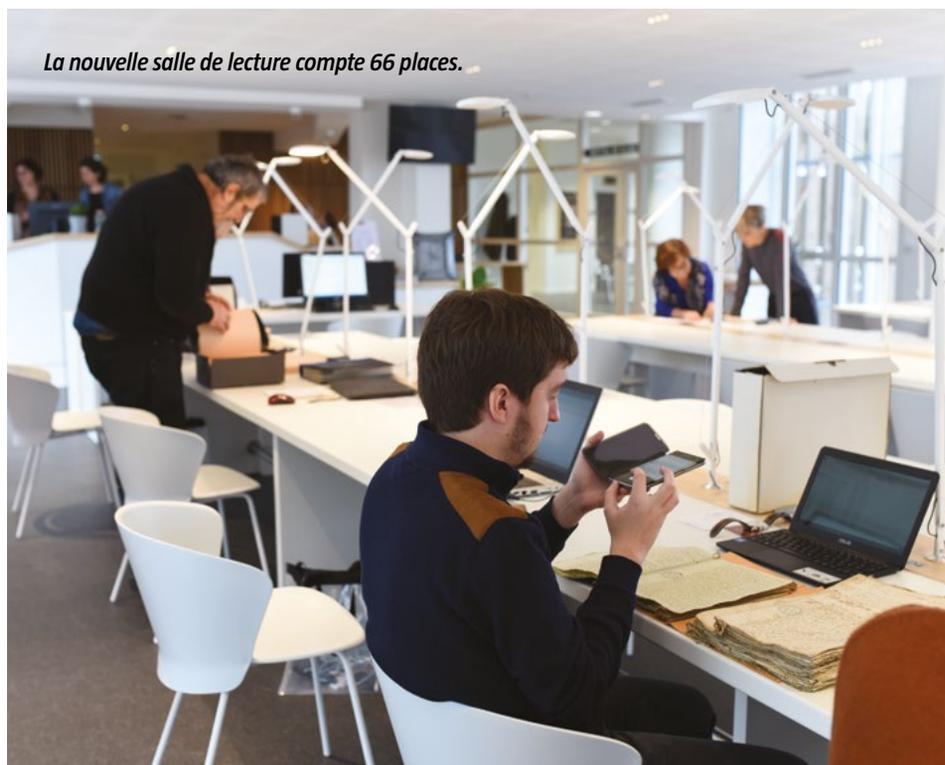
QUELQUES CHIFFRES

- 45 agents travaillent sur le site
- 6 millions de pages numérisées
- 3 millions de pages consultables sur le site Internet

ACCUEIL DU PUBLIC

Les visiteurs sont accueillis dans un hall spacieux et chaleureux. La nouvelle salle de lecture compte 66 places et un espace de travail en commun. Des équipements sont prévus pour la lecture des microfilms, des grands documents et des ressources numériques. Pour les expositions, une salle dédiée est équipée avec un mobilier modulable et facilement déployable.

La nouvelle salle de lecture compte 66 places.



Les Archives au service du public

Conserver et transmettre

Le travail des Archives départementales peut se définir dans la « règle des quatre C » : collecter, classer, conserver et communiquer. À ces fonctions fondamentales, s'ajoute celle de la valorisation, essentielle pour faire connaître au plus grand nombre l'histoire de notre territoire.



1 La collecte des documents peut prendre plusieurs formes. Comme ici avec l'enregistrement du témoignage d'un Juste du Puy-de-Dôme.

1 COLLECTER POUR PRÉSERVER

C'est la première mission des Archives départementales : recevoir les archives des administrations déconcentrées de l'État (sauf de l'Armée), des collectivités territoriales, des notaires, et des particuliers etc. Parchemins, papiers, photos, films... Face à l'importance des volumes à traiter, la réception des archives s'accompagne d'un nécessaire travail préliminaire d'évaluation des documents et de leur sélection en fonction de leur intérêt historique ou juridique. Chaque année en moyenne, **600 mètres linéaires** sont collectés.

CONFIEZ VOS ARCHIVES

Vous êtes un particulier, une association, une entreprise... et vous êtes en possession de documents qui intéressent l'histoire locale ? N'hésitez pas, contactez les Archives départementales ! Plusieurs solutions peuvent être envisagées : don, legs, achat, dépôt ou prêt pour reproduction.

2 CLASSER ET DÉCRIRE POUR CONNAÎTRE

Une fois les archives reçues, il faut ensuite les décrire pour pouvoir les retrouver facilement. Un classement peut s'avérer nécessaire : cette mise en ordre intellectuelle puis physique se fait selon le principe du respect des fonds. Chaque dossier est inscrit dans un instrument de recherche (catalogue, répertoire, inventaire...) pour faciliter son accès. **430 instruments de recherche** sont disponibles en ligne.



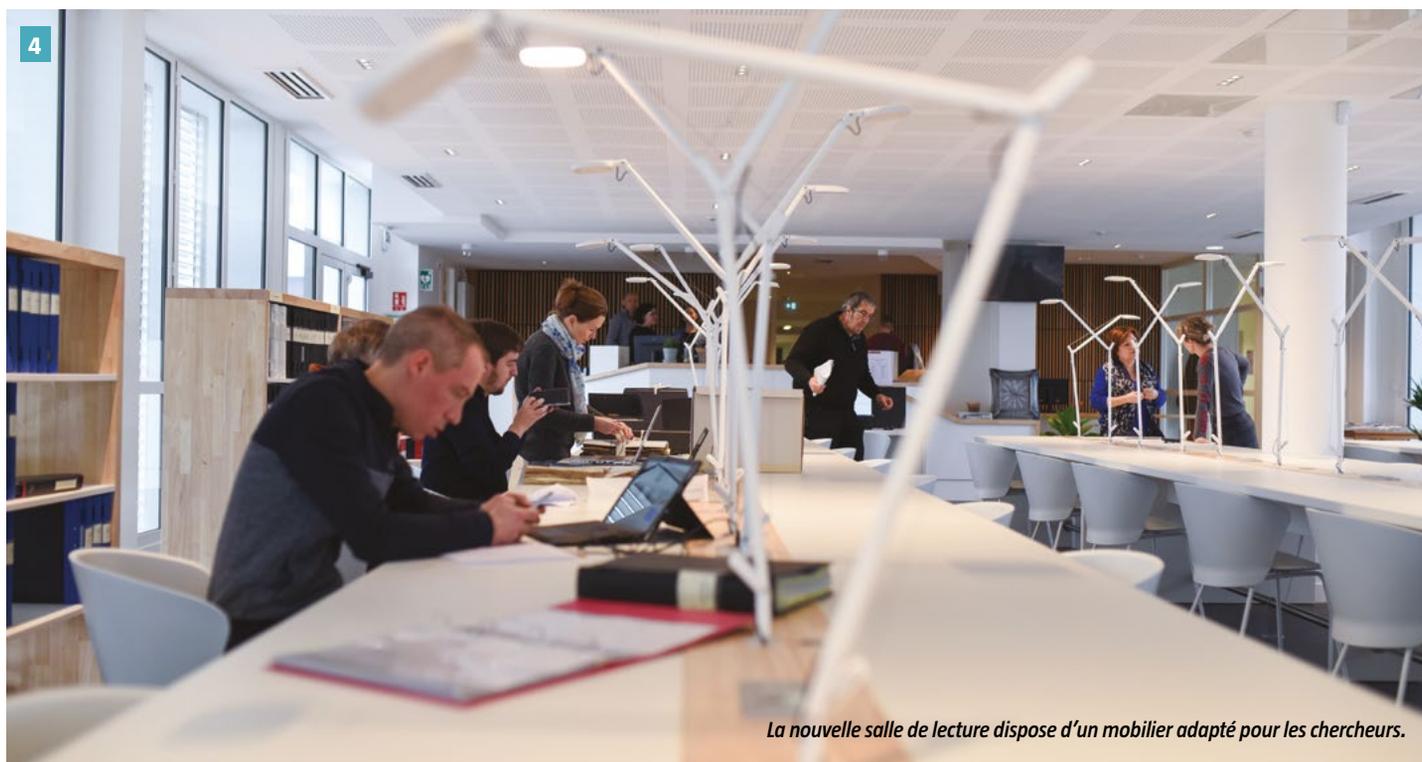
2 Le classement est primordial pour rendre les documents accessibles.

3 CONSERVER POUR TRANSMETTRE

Les agents des Archives départementales prennent infiniment de précautions pour pouvoir assurer la transmission des fonds aux générations futures : contrôle de l'atmosphère dans les magasins, reconditionnement des documents dans des boîtes et chemises neutres, numérisation des plus fragiles ou des plus consultés, restauration si nécessaire... **6 millions de pages** sont actuellement numérisées et ce travail se poursuit tous les jours !



3 Les documents sont régulièrement dépoussiérés pour ne pas s'abîmer.



La nouvelle salle de lecture dispose d'un mobilier adapté pour les chercheurs.

4 COMMUNIQUER POUR DONNER ACCÈS

Vous voulez faire valoir un droit, mener une recherche scientifique, retrouver des traces de vos aïeux ou, tout simplement, assouvir votre curiosité ? Les Archives départementales vous sont grandes ouvertes !

Plusieurs moyens sont mis à disposition pour que le public puisse accéder, gratuitement, aux documents conservés. Soit sous leur forme originale, soit sous forme de reproduction numérique (notamment pour les documents les plus fragiles).

Il vous est aussi possible de solliciter une recherche par correspondance (courrier ou mail). Les usagers peuvent consulter les documents sur place : la nouvelle salle de lecture peut accueillir 66 personnes dans les meilleures conditions. Le site Internet de l'institution (*cf. p.11*) est également très prisé avec **28 millions de pages** vues par an.

5 VALORISER POUR DIFFUSER

L'histoire de notre département doit pouvoir se partager et se diffuser ! Les agents des Archives mettent en œuvre de nombreux moyens de médiation pour rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre : expositions, publications sur des thématiques particulières, outils pédagogiques, documents vidéo, portes ouvertes...

BIENVENUE AUX ÉLÈVES

Les Archives départementales accueillent sur place élèves et enseignants, ou vont à leur rencontre, pour des séances de découverte du patrimoine écrit iconographique de notre département.

CONTACT

Archives départementales du Puy-de-Dôme

75 rue de Neyrat - Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 23 45 80

 archivesdepartementales.puy-de-dome.fr

 archives départementales du Puy-de-Dôme

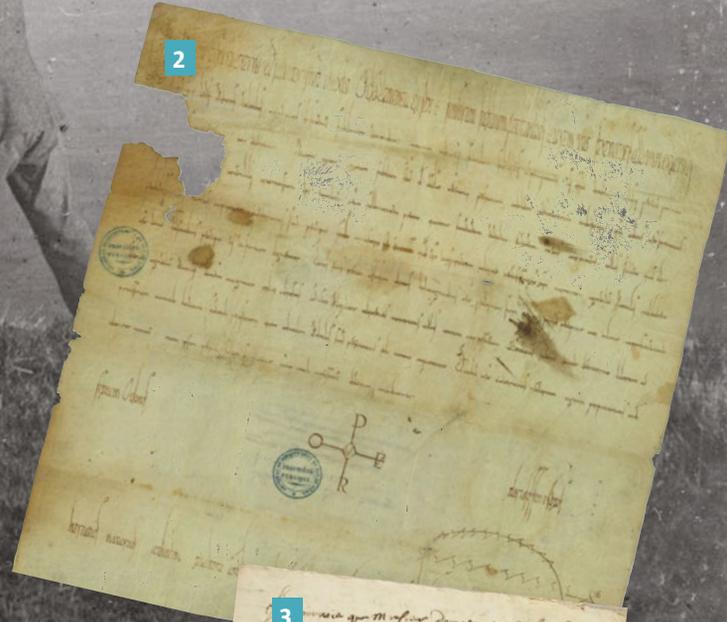


Des expositions thématiques sont régulièrement organisées.

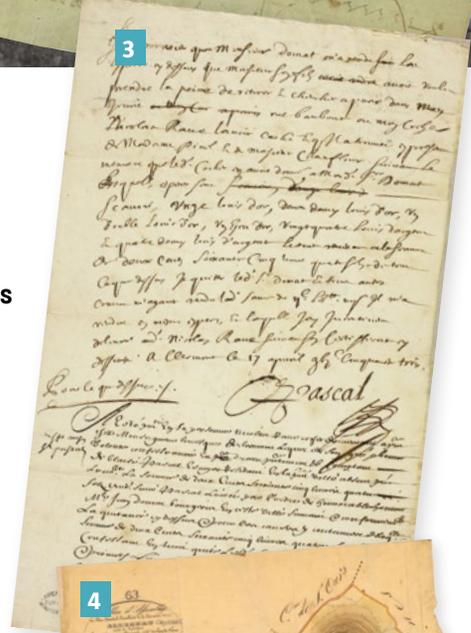
1



2



3



4



Collections

Des trésors à découvrir

De la charte de franchise médiévale à la matrice cadastrale informatisée, de la minute notariale du XVI^e siècle au film amateur des années 1920, les Archives départementales conservent plus de 1 200 ans d'histoire puydômoise. Voici quelques exemples de documents que l'on peut trouver parmi les nombreux kilomètres de rayonnage.

1 EN IMAGES !

Une centaine de fonds de photographes et de cinéastes amateurs, des collections de particuliers, des cartes postales... immortalisent 150 ans de vie du Puy-de-Dôme.

Sur la photo ci-dessus, Jules Sigaut, industriel parisien en cure à Royat, a fixé sur plaques de verre son séjour thermal en 1892.

2 FONDS D'ANCIEN RÉGIME

Star des Archives départementales, le plus ancien des documents conservés date de la fin du IX^e siècle ! Entré aux Archives à la Révolution, ce diplôme du roi Eudes en faveur du chapitre cathédral de Clermont côtoie les fonds des administrations, des juridictions et des établissements ecclésiastiques implantés dans le département durant l'Ancien Régime.

3 ETAT CIVIL, ACTES NOTARIÉS...

Registres d'état civil et minutes de notaires consignent par écrit les traces de la vie des Puydômois, même des plus célèbres ! Sur ce document du 17 avril 1653, alors qu'il est à Clermont, Blaise Pascal (1623-1662) signe une quittance à son cochet.

4 LA MÉMOIRE CARTOGRAPHIQUE D'UN TERRITOIRE

Dressés pour un usage fiscal, les plans du cadastre napoléonien offrent aujourd'hui une approche détaillée du territoire et sont une source de connaissances irremplaçable pour aborder l'histoire des paysages et de leur utilisation. Cet extrait du *Grand livre terrier de la France* offre un beau panorama de la Chaîne des Puy. ♦



Antiquités et objets d'art

Un patrimoine à préserver

Lieu de ressources documentaires, les Archives départementales assurent depuis peu la conservation des antiquités et des objets d'art du département.



Fer à hostie de l'époque médiévale. Très rare, cet objet pourrait bénéficier d'une protection au titre des Monuments historiques.

Depuis la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), un conservateur des antiquités et objets d'art est chargé, dans chaque département, de veiller sur les objets à caractère patrimonial (tableaux, sculptures, orfèvrerie mais aussi wagons, microscope électronique à balayage ou bannières de fanfares), propriétés publiques ou privées. Conscient de la richesse du patrimoine mobilier présent sur son territoire, et afin de professionnaliser cette fonction de conservateur, le Département du Puy-de-Dôme a décidé de s'emparer de cette compétence et de confier cette missions aux Archives.

Le rôle du conservateur :

- recenser et documenter le patrimoine mobilier ;
- participer à sa protection juridique (inscription ou classement au titre des Monuments historiques) ;
- assurer un suivi dans le temps en contribuant à sa conservation, sa connaissance et sa mise en valeur.

Une conservatrice déléguée, Séverine Bouguillon, vient d'être nommée dans l'équipe des Archives départementales, où elle viendra appuyer Pierre-Frédéric Brau, directeur et déjà conservateur des antiquités et objets d'art. En lien avec le Préfet, la Direction régionale des affaires

culturelles (DRAC) et les Monuments historiques, cette équipe travaille, depuis les Archives, à la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine mobilier du Puy-de-Dôme.

« Que les communes et particuliers n'hésitent pas à recourir à notre expertise, invite Pierre-Frédéric Brau. Nous les conseillerons pour la conservation préventive ou la restauration. » ♦

INFOS PRATIQUES

Les demandes relatives aux antiquités et objets d'art sont à adresser par mail.

✉ archives@puy-de-dome.fr

Site Internet

Notre histoire est en ligne !

Le site Internet des Archives départementales est une mine d'informations ! Que vous soyez chercheur, détenteur d'archives, enseignant ou simple curieux, n'hésitez pas à le consulter.

Le site se divise en deux pôles :

« Découvrir »

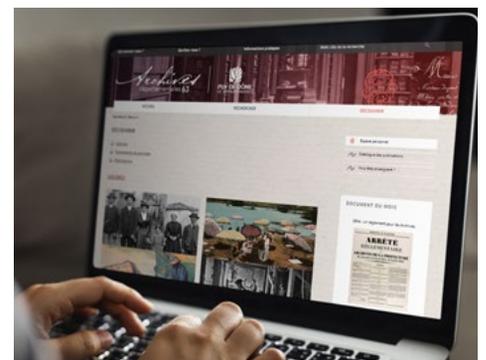
C'est une véritable salle d'exposition virtuelle ! Vous trouverez ici une sélection des richesses documentaires des Archives départementales, en fonction de quatre thématiques : *Illustres ou anonymes* (portraits de Puydômois célèbres ou peu connus), *Lieux*, *Monuments* et *Thèmes* sur des sujets divers comme la santé, les vacances, l'éducation... Chaque premier jeudi du mois, *le document du mois* met en valeur un document spécifique. Enseignants et élèves trouveront, dans leur espace dédié, plusieurs dossiers et

supports pédagogiques ainsi que des outils pour exploiter les ressources en ligne.

« Rechercher »

Cet espace s'adresse à tous ceux qui souhaitent trouver et consulter un document ou une collection particulière. Plusieurs outils (moteur de recherche, guides, fiches pratiques, état des fonds) sont là pour faciliter leurs recherches.

Ils pourront ainsi identifier les documents à venir consulter en salle de lecture ou en ligne : plus de 3 millions de pages numérisées sont disponibles depuis votre ordinateur ! ♦



DES PHOTOS ET DES FILMS AUX ARCHIVES

Consultez près de 100 000 clichés et 700 extraits de films issus de diverses collections, publiques comme privées, sur phototheque.puy-de-dome.fr !

CONTACT

archivesdepartementales.puy-de-dome.fr

Covid-19

7,5 M€ d'aides exceptionnelles

Le Département a voté plusieurs aides supplémentaires pour soutenir les structures s'occupant des personnes les plus vulnérables face au coronavirus.

Ils font partie des secteurs les plus impactés par l'épidémie de Covid-19. Depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental mène une politique de soutien actif aux services d'aides à domicile ainsi qu'aux établissements accueillant des personnes fragiles.

• **Pour les structures et acteurs du secteur de l'aide à domicile**, un appui financier et des avances de trésorerie ont été accordés de façon à ce qu'elles puissent faire face à la baisse très forte de leur activité. Une prime a également été versée à tous les personnels salariés qui étaient en première ligne.

• **Pour les établissements d'hébergement des personnes vulnérables** (Ehpad*, protection de l'enfance, personnes en situation de handicap), une enveloppe budgétaire a été allouée pour les aider à prendre en charge les dépenses exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire : achat d'équipements complémentaires de protection individuels (masques, blouses, etc.), surcoût de personnel... La Conférence des financeurs a également participé à cet effort en donnant aux Ehpad des moyens pour améliorer les conditions de vie des résidents et le lien social pendant le confinement. ◆

* Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

FINANCEMENT

Le Conseil départemental a délivré des aides à hauteur de 7,5 M€.

CONTACT

Direction de l'autonomie

isabelle.terrasse@puy-de-dome.fr



Le Département soutient les services d'aides et d'accompagnement à domicile du Puy-de-Dôme.

Campagne de vaccination Covid-19

Le Département se mobilise

Le Conseil départemental est associé avec l'Etat et l'Agence régionale de santé (ARS) pour la mise en place de la campagne de vaccination contre la Covid-19.



Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental, le professeur Jean Beytout, infectiologue, Philippe Chopin, préfet du Puy-de-Dôme, et le docteur Jean Perriot.

Depuis début décembre, le Département prépare activement, aux côtés de l'Etat et de l'ARS, les modalités de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Ces derniers peuvent compter sur l'expertise de ses services, notamment le dispensaire Emile-Roux, établissement référent dans le Puy-de-Dôme en matière de vaccination et dirigé par le docteur Jean Perriot, mais aussi

sur le maillage territorial de ses Maisons des solidarités. Les personnels des services sociaux du Département ont une connaissance fine des publics vulnérables et prioritaires pour une vaccination.

Pour que cette campagne soit la plus efficace possible, la collectivité est accompagnée par Jean Beytout, professeur émérite infectiologue

au CHU de Clermont-Ferrand et membre du comité technique national des vaccinations. En sa qualité d'expert scientifique, il assurera une mission de conseil et de soutien technique à la décision auprès du président du Conseil départemental et du préfet du Puy-de-Dôme. ◆

Malentendants

Des outils adaptés

Le CDCA* propose des solutions techniques pour les personnes sourdes ou malentendantes.



Les personnels de l'Urapeda du Puy-de-Dôme sont équipés de masques transparents.

Organe consultatif du Conseil départemental, le CDCA est une force de proposition pour les politiques publiques au profit des seniors et des personnes en situation de handicap. Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, il s'est penché vers celles et ceux pour qui le port du masque est un obstacle à la communication. Les personnes sourdes et malentendantes ont en effet besoin de pouvoir lire sur les lèvres et de voir l'expression du visage de leurs interlocuteurs pour les comprendre. C'est pourquoi, le Conseil rappelle que les masques dits « inclusifs » ou transparents facilitent la compréhension

(modèles homologués disponibles sur les sites : surdifrance.org et lafondationpourlaudition.org). Pour les personnes malentendantes, signalons l'existence des boucles à induction magnétique (BIM). Très efficaces, elles sont peu connues et utilisées. Seules les personnes appareillées ou implantées avec la position T peuvent en bénéficier (signalées par le logo oreille barrée). D'autres équipements efficaces existent pour tous les malentendants.

A découvrir sur axe-audio.fr ◆

*Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

CONTACT

CDCA du Puy-de-Dôme

Isabelle Hissler

Tél. : 04 73 42 24 68



Le logo de la boucle à induction magnétique d'accueil. Celle-ci est obligatoire à l'entrée des établissements recevant du public.

Fracture numérique

Les jeunes mobilisés pour les seniors

L'association Unis-Cité Auvergne mobilise 20 volontaires en service civique pour lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion numérique des personnes âgées.



20 volontaires en service civique se relaient auprès des personnes âgées.

Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité Auvergne mobilise la jeunesse pour agir pour l'inclusion numérique et contre l'isolement des personnes âgées vivant à leur domicile ou en établissement.

L'association a déjà accompagné 20 000 jeunes en service civique, pour mener de nombreuses missions auprès des seniors. L'objectif est de répondre aux enjeux de prévention du bien vieillir des personnes de plus de 65 ans,

une politique conduite par le Département du Puy-de-Dôme et soutenue par la Conférence des financeurs. Après avoir reçu une formation de trois semaines, 20 volontaires en service civique sont mobilisés depuis le mois de novembre auprès des seniors. Organisés en binôme, ils interviennent à raison de 28 heures par semaine dans les Ehpad, Maisons des solidarités, à domicile... Deux jeunes se rendront notamment à la Maison des solidarités d'Am-

bert afin de répondre aux questions des usagers sur leurs difficultés avec le numérique. La mission de ces volontaires pleins d'énergie s'étend jusqu'au mois de juin 2021. ◆

CONTACT

Unis-Cité Auvergne

Tél. : 06 69 56 34 94

uniscite.fr

Emploi / Insertion

Un outil pour la réinsertion des femmes

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) aide à la réinsertion professionnelle des femmes en situation de grande précarité.



Le Département a l'ambition de faire de la reprise durable de l'activité professionnelle l'objectif final de tout parcours d'insertion.

Avec le soutien du Département, le CIDFF a mis en place un dispositif d'accompagnement personnalisé pour faciliter la recherche d'emploi pour des femmes en situation de grande précarité (au chômage depuis un an, bénéficiaires du RSA...).

Celui-ci comprend deux volets principaux :

- **des entretiens individuels**, deux fois par mois, pour définir un projet professionnel, évaluer les freins à l'embauche, aider à faire son CV et à répondre aux offres... Avec des propositions très concrètes telles qu'une immersion d'une semaine sur le terrain, pour découvrir

un métier (en collaboration avec l'Afpa*, organisme de formation) ou la participation aux « Petits-déjeuners Michelin » pour celles qui ambitionneraient de devenir agents de production au sein de cette entreprise.

- **des ateliers collectifs** sur la gestion du stress, l'estime de soi, la conciliation vie familiale-vie professionnelle... Des rencontres avec des employeurs, formateurs et salariés y sont organisées.

« Nous guidons et conseillons les femmes, sans rien leur imposer, en les invitant à devenir actrices de leur propre parcours », résume

Catherine Barbot, conseillère en insertion professionnelle.

En 2019, sur 86 personnes accompagnées, 30% ont trouvé un travail, 19% une formation. Cerise sur le gâteau : deux femmes ont créé leur propre entreprise ! Des résultats encourageants. ♦

*Agence nationale pour la formation des adultes.

INFOS PRATIQUES

CIDFF du Puy-de-Dôme

Catherine Barbot

Tél. : 04 73 42 12 14

Solidarité

Accompagner nos aînés

Le collectif Monalisa 63 recherche des bénévoles.



De nombreuses personnes âgées souffrent de l'isolement.

1,5 million de personnes âgées de plus de 75 ans souffriraient de la solitude subie. Parce que la lutte contre l'isolement de nos aînés est devenue une priorité, la démarche Monalisa* a été lancée en France en 2013. Dans le Puy-de-Dôme, le collectif regroupe de nombreux partenaires : les Petits frères des pauvres, le CCAS de la ville de Clermont-Ferrand, les CLIC**, la société Saint-Vincent-de-Paul, la Mutualité

Puy-de-Dôme, Unis-Cité, le Conseil départemental, l'Ophis, l'UFCV, etc. La lutte contre l'isolement s'appuie sur la force d'initiative des citoyens comme acteurs du lien social. Actuellement, le collectif Monalisa 63 recherche des bénévoles pour tenir compagnie à des personnes âgées. Pourquoi pas vous ? Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et exprimer pleinement cette solidarité de proximité. Renseignez-vous. ♦

CONTACT

cooperationmonalisa63@gmail.fr

* MOBILISATION NATIONALE contre l'ISOLEMENT des personnes Âgées

** Centres locaux d'information et de coordination gérontologique

Violences faites aux femmes

Mieux accompagner les victimes

Le Conseil départemental finance des postes d'intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries (ISCG) pour accompagner les victimes de violences intrafamiliales.

Depuis 2010, des intervenants sociaux sont présents dans les commissariats et les gendarmeries pour mieux accompagner, écouter et orienter les victimes d'infractions pénales. Ils doivent notamment prévenir les violences intrafamiliales et faire le lien entre les forces de l'ordre et les services sociaux, juridiques et médicaux. Leur travail apporte une contribution majeure à la détection et à la prévention des situations de

détresse sociale et améliore la prise en charge des victimes et de leurs enfants. Dans le Puy-de-Dôme, l'engagement du Département, des services de l'Etat, de la Métropole Clermont-Auvergne et de la Ville de Clermont-Ferrand a permis de faire passer le nombre d'ISCG de un à trois en 2020. Leur recrutement est pris en charge par l'association Avec 63. ◆



€ FINANCEMENT

Le Conseil départemental participe au recrutement des ISCG à hauteur de 42 700 €.

INFOS PRATIQUES

Vous êtes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales ? Un seul numéro : 39 19

Ressources humaines

Le Département recrute

Le Conseil départemental poursuit sa politique de recrutement afin de développer sa mission essentielle de protection de l'enfance et de développer l'offre de santé dans le Puy-de-Dôme.

Assistant familial

Offrant des conditions d'accueil privilégiées pour les enfants placés, l'assistant familial se situe au cœur du dispositif de protection de l'enfance. Des réunions d'information sur ce métier sont organisées **les vendredis 22 janvier, 5 mars et 26 mars à 9h30**, sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur.

CONTACT

Service placement familial
Tél. : 04 73 42 24 49 (de 10h à 12h)
puy-de-dome.fr/ASSISTANT_FAMILIAL

Médecins

Avec son dispositif Trajectoires Puy-de-Dôme, le Département recrute des médecins pour son centre de santé départemental et propose aussi des aides financières aux généralistes libéraux souhaitant s'installer dans les territoires les plus carencés. ◆

CONTACT

Référente santé
Isabelle Terrasse
Tél. : 06 73 98 86 04
trajectoires.puy-de-dome.fr



Je voulais MA chaussette!

Lecture publique

Un livre pour partir du bon pied

L'album *Mon doudou est une chaussette* de Mélanie Nelson remporte le concours *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* de cette année. Il sera offert à tous les bébés nés ou adoptés dans le Puy-de-Dôme en 2021.

Parce que chaque enfant devrait avoir droit à son histoire du soir, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme offre un livre inédit à chaque bébé depuis 2005.

C'est d'abord un jury composé d'élus, d'agents du Département, de professionnels de la petite enfance et de la lecture jeunesse, qui étudie méticuleusement les ouvrages candidats pour sélectionner les trois meilleurs.

Ensuite, place au vote puisque ce sont les jeunes Puydômois qui ont le dernier mot !

Appelés à voter dans les bibliothèques et réseaux de lecture publique volontaires, ils devaient, cette année, départager *Mon doudou est une chaussette*, *Dix petits câlins* et *Quand je serai grande*. « Avec le contexte sanitaire, explique Dominique Sandeyron, cheffe de projet enfance

et lecture, nous avons peur que les urnes restent vides. Mais grâce au travail formidable des bibliothécaires et des bénévoles, la participation est équivalente à celle de l'an dernier, soit 1 800 votes. »

Et quant au résultat ? « Le dépouillement nous a tenus en haleine jusqu'à la dernière minute. Les trois albums étant de grande qualité, seules huit voix séparent les deux premiers ! »

Avec 648 suffrages, *Mon doudou est une chaussette* vient rejoindre une collection qui fait entrer le livre dans tous les foyers puydômois. ♦

 **CONTACT**

Médiathèque départementale

Dominique Sandeyron

Tél. : 04 73 25 80 00



L'AUTEUR : MÉLANIE NELSON

Mélanie Nelson a été enseignante en arts appliqués avant de se consacrer à l'illustration et au graphisme. C'est après la naissance de son fils, il y a 3 ans, qu'elle oriente sa plume et son crayon vers la littérature jeunesse. Après avoir déjà participé au concours OOLB en 2018, sa persévérance a été récompensée cette année.

Protection de l'enfance

Un plan d'actions sur trois ans

Le Puy-de-Dôme fait partie des 30 départements retenus suite à un appel à candidature pour contractualiser avec l'Etat et l'Agence régionale de santé (ARS) en faveur de la prévention et de la protection de l'enfance.

Un contrat tripartite d'une durée de 3 ans a été signé le 26 novembre 2020. Il prévoit la mise en place d'un plan d'actions conduit par le Départe-

ment et financé par l'Etat et l'ARS à hauteur de plus d'1,6 M€ par an.

Parmi les projets appelés à se réaliser prochainement, citons notamment l'acquisition d'un bus pour faciliter l'accès à la Protection maternelle et infantile (PMI) en milieu rural, la création de places en familles d'accueil spécialisées et thérapeutiques ou encore le renforcement de l'offre

de placement et des mesures alternatives au placement pour les mineurs relevant de l'Aide sociale à l'enfance. ♦

 **CONTACT**

Direction de l'enfance

Sarah Klisnick

Tél. : 04 73 42 21 59

Défi Collège Nature

Les lauréats sont connus !



On connaît désormais les 7 lauréats du « Défi Collège Nature » 2020-2021. Organisé par le Conseil départemental, ce concours vise à promouvoir l'éducation à l'environnement auprès des collégiens.

Lancée à la rentrée, la nouvelle édition du « Défi Collège Nature » a livré son verdict. Rappelons que tous les collèges, publics et privés, peuvent participer et soumettre leur projet dans le cadre de ce défi amical qui ambitionne de promouvoir l'éducation à l'environnement auprès des élèves.

Pour cette année scolaire 2020/2021, les collégiens ont dû imaginer des actions en lien avec les six thématiques de la transition écologique : énergies, agriculture et alimentation durables, gestion durable de l'eau, solidarité et réduction des inégalités, environnement naturel excep-

tionnel et patrimoine, mobilité durable et qualité de l'air.

Le jury a retenu les projets des collèges :

- Jules-Romain à Ambert, 1^{er} prix pour son projet *L'AmVert du décor* (thématique : Solidarité et réduction des inégalités)
- Condorcet à Puy-Guillaume
- Pavin à Besse-et-Saint-Anastaise
- Saint-Joseph à Ambert
- Mortaix de Pont-du-Château
- Sainte-Anne à Orcines
- Jean-Rostand aux Martres-de-Veyre

Grâce à une dotation de 17 400 € du Département, les élèves ont maintenant cinq mois pour réaliser leurs projets, avant une journée de présentation officielle prévue en juin. ♦

CONTACT

Mission développement durable
Bénédicte Paris
Tél. : 04 73 42 02 94

Habitat participatif

Un coup de pouce du Département

Une aide de 250 000 € a été votée pour soutenir les projets d'habitat participatif.



L'éco-hameau du Domaine d'entre-cœurs, à Charbonnières-les-Varennes, est l'un des premiers bénéficiaires de l'aide du Conseil départemental pour la construction d'une maison et d'habitats légers pour des publics en insertion (subvention de 60 000 euros).

L'habitat participatif, c'est une démarche citoyenne où des personnes s'associent pour concevoir ensemble des logements comportant des espaces mutualisés. Pour encourager ces projets d'habitat alternatif, souvent caractérisés par une forte plus-value environnementale, le Conseil départemental a décidé de mettre en place une aide spécifique.

Dotée d'une enveloppe de 250 000€, elle s'adresse à tous les porteurs de projets (particuliers, collectivités, bailleurs sociaux...) et se

décompose en subventions de 10 000 € par habitation, assorties d'un bonus de 5 000 € s'il s'agit d'une construction avec des matériaux biosourcés, d'une rénovation avec amélioration significative des performances thermiques, ou encore d'un projet implanté en centre bourg. 40 000 € vont également être débloqués pour accompagner la professionnalisation d'Habiter autrement. Cette jeune association a pour but de mieux faire connaître l'habitat participatif et d'accompagner les porteurs de projets. ♦

CONTACT

Maison de l'habitat et du cadre de vie
Marie-Cécile Servouse
Tél. : 04 73 42 73 63

Association Habiter Autrement
Lucie Pouillet
Tél. : 06 61 53 99 92
habiter-autrement.fr

Budget écologique citoyen

63 projets pour le Puy-de-Dôme

19 000 personnes (soit 45 000 votes) ont participé au Budget écologique citoyen du Conseil départemental. La mise en œuvre des 63 projets lauréats commence dès maintenant !

Financé à 100% par le Conseil départemental et doté d'une enveloppe de **2 M€**, le Budget écologique citoyen (BEC 63) a été mis en place par le Conseil départemental avec une philosophie : faire cohabiter transition écologique et transition démocratique.

Depuis le lancement de cette initiative, début 2020, et malgré la crise sanitaire, les citoyens ont participé activement à toutes ses étapes : élaboration du règlement lors de réunions de préparation (avant le confinement), création d'une commission citoyenne composée de 39 Puydômoises et Puydômois volontaires et tirés

au sort, sélection des projets éligibles et, bien sûr, vote pour ces derniers. Les 63 projets lauréats (presque tous les cantons du département sont représentés) vont maintenant pouvoir se concrétiser. ♦



CONTACT

Chef de projet Budget écologique citoyen

Sarah Communal

Tél. : 04 73 42 12 16

INFOS PRATIQUES

Retrouvez le descriptif des 63 projets lauréats et les contacts de leurs organisateurs sur :

budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr



Les projets lauréats (par canton)

• AIGUEPERSE

- Reboiser : un enjeu environnemental pour la Limagne Noire

• AMBERT

- Réparation académie
- Réhabilitation écologique par des chantiers-écoles d'un lieu convivial et de dynamiques citoyennes à Ambert
- Vélo boulot écolo
- Projet de gestion écologique de l'aérodrome «Paul-Gorce» d'Ambert-Le-Poyet
- Projet Ecochoupeyrien
- Bobox à vélos : vers des «plateformes multimodales» récup et design
- Golf de Cunlhat ouvert à toutes et tous

• AUBIÈRE

- Favoriser les rapaces comme auxiliaires biologiques
- Des moyens collectifs pour structurer la production de fruits et légumes bio locaux et les rendre accessibles au plus grand nombre
- Solidaire et écologique

• BEAUMONT

- Au cœur du panier
- Tous aux vergers !
- Sentinelle de la nature dans le Puy-de-Dôme

• BILLON

- Trézioux énergie partagée
- Création d'une recyclerie généraliste
- Faire à cheval
- L'eau : du gaspillage au stockage utile !

- Accélérer les transitions écologiques grâce à l'insertion professionnelle
- Sous la canopée ! Du pré-verger au jardin-forêt : expérimentation et partage
- La Forêt nourricière de la vallée du Madet

• BRASSAC-LES-MINES

- Ressourcerie itinérante en milieu rural

• CÉBAZAT

- Fabrication d'une cuisine de rue : Lien entre produire, acheter, cuisiner et manger localement
- C'ma forêt : plantation d'une mini-forêt - Favoriser l'implantation des oiseaux dans la lutte contre les espèces envahissantes

• CHAMALIÈRES

- Aménagement et équipement du centre de soins pour la faune sauvage.

• CHÂTEL-GUYON

- AWEN - plantons des arbres !

• CLERMONT-FERRAND 1

- Projet Kohinos
- La mobilité alternative levier pour l'insertion sociale et professionnelle des femmes
- Équipement outils jardinage, composteur et abri au jardin partagé du square Pasturel

• CLERMONT-FERRAND 2

- Aménagement d'une matériathèque
- Jurassik'Plastik
- Insérer les plus vulnérables par l'utilisation des mobilités durables

• CLERMONT-FERRAND 4

- Accompagner le changement de pratique par le vélo à assistance électrique et la trottinette
- Équipement et aménagement d'un nouveau local d'atelier d'autoréparation de cycles

• CLERMONT-FERRAND 5

- O' goût du jour !

• CLERMONT-FERRAND 6

- Marché Pop'Solidaire
- Cournon-d'Auvergne
- Repère AlimenTerre

• GERZAT

- Plantation de haies champêtres : journées collectives citoyennes de plantation et d'entretien de bocage

• ISSOIRE

- Mise en place d'un restaurant solidaire : la lutte contre le gaspillage alimentaire au service d'un projet social de territoire

• LE SANCY

- Chemin pédagogique de petite randonnée au bord de l'eau
- La Guinguette de Singles
- Sailles, un site témoin ou comment accueillir la biodiversité chez soi

• LES MARTRES-DE-VEYRE

- Broyer du vert

• LES MONTS-DU-LIVRADOIS

- Laisser un patrimoine forestier riche, diversifié et vivant aux générations futures
- Parc de la Gare de l'Utopie

• LEZOUX

- A vélo NOUS aussi
- Revalorisation des terrains communaux par la plantation d'arbres fruitiers, pour mieux vivre ensemble

• ORCINES

- L'EcoLab des Dômes
- Aydat en transition
- L'eau, source de vie
- «Saint-Bonnet en transition»
- Le ciel pour tous

• PONT-DU-CHÂTEAU

- Un projet qui envoie du bois (local) !

• RIOM

- L'Equipe (L'Eau QUI PEnse)
- Epicerie solidaire de RIOM
- SAINT-ÉLOY-LES-MINES
- La Remise : moins jeter, moins rejeter
- SAINT-GEORGES-DE-MONS
- Nos prairies poumons des Combrailles
- Une épicerie et un lieu convivial pour les citoyens et tenus par des citoyens

• SAINT-OURS

- Une forêt comestible pédagogique dans les Combrailles
- Vers une gestion éthique de nos forêts

• THIERS

- Mutualisation de chevaux pour l'écopasturage et les déplacements

• VIC-LE-COMTE

- Un verger conservatoire partagé sous le rempart de Mirefleurs : le patrimoine végétal au secours du patrimoine architectural

Mobilités durables

Faire de Charade un e-circuit vert

Le Conseil départemental s'est associé à Green Corp Konnection afin de transformer l'exploitation du site de Charade à compter du 1^{er} janvier 2021. Objectif : en faire un e-circuit vert, véritable vitrine de l'écomobilité.



Exploité par la société GCK, le circuit de Charade poursuit sa transformation vers les énergies renouvelables.



Un nouvel avenir se dessine pour Charade. Le circuit mythique de la Chaîne des Puys poursuit sa transformation vers les mobilités durables. « Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter que l'Assemblée départementale ait décidé de confier le volant à Green Corp Konnection, déclare le président Jean-Yves Gouttebel. Cette société, à la pointe de la révolution énergétique dans les domaines de la mobilité et de l'alimentation en énergies renouvelables, devient le nouvel exploitant du circuit pour nous aider à faire de Charade une véritable vitrine de l'écomobilité. » Un choix stratégique qui s'inscrit dans la politique de transition écologique engagée par le Département, depuis janvier 2020, sous la bannière Notre Puy-de-Dôme

écologique. « Nous avons l'ambition que ce circuit devienne le plus vert du monde, le plus rapidement possible, et qu'il soit 100 % électrique », annonce Guerlain Chicherit, président de Green Corp Konnection. La redynamisation du site, déjà équipé de bornes de recharge rapide, s'appuiera sur l'investissement dans des infrastructures (parc photovoltaïque, recharge verte de batteries, hydrogène, énergies renouvelables...) et le développement commercial des activités, compétitions et événements de mobilité durable. ♦

 **CONTACT**
Circuit de Charade
Tél. : 04 73 295 295 -  charade.fr

GREEN CORP KONNECTION

Fondée par l'ancien skieur devenu pilote automobile Guerlain Chicherit et l'entrepreneur clermontois Eric Boudot, GCK est déjà installée dans le Puy-de-Dôme : à Brassac-les-Mines avec sa société IBS, spécialiste de la conception et de la fabrication de batteries lithium-ion, et à Issoire avec sa structure Fors Technologies. La mobilité joue un rôle central dans son développement avec notamment une équipe de courses automobiles, GC Kompetition, engagée en championnat du monde de rallycross.

Agriculture

De plus en plus de producteurs se lancent dans les circuits courts.

Les circuits courts ont le vent en poupe

Un plan de soutien aux circuits courts de 1,2 M€ a été voté pour accélérer le développement des circuits courts.



La demande en produits issus d'une agriculture de proximité et de qualité est en constante augmentation. Pour accompagner ce mouvement qui est en parfaite cohérence avec la transition écologique, le Conseil départemental a voté un budget exceptionnel de 1,2 M€. Il permettra d'accompagner près de 280 projets agricoles et forestiers : modernisation et création d'ateliers

de transformation à la ferme, développement de l'agriculture biologique... Par ailleurs, suite à la fermeture brutale de la sucrerie Bourbon, l'enveloppe budgétaire (d'un montant de 360 000 €), votée en mars 2019 pour soutenir la filière betteravière, va être réorientée. En accord avec le syndicat Nouvelles Limagnes, ces aides vont servir à encourager la

mise en place de cultures alternatives et contribuer à la transition agro-écologique des exploitations en zone de plaine. ♦

 **CONTACT**
Service agriculture et forêt
Nicolas Portas
Tél. : 04 73 42 20 98



Fondation Chaîne des Puys



Des idées et des projets financés !

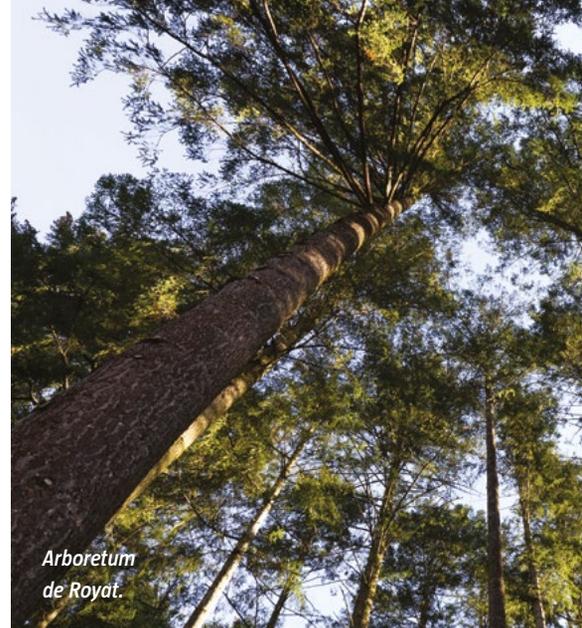
Suite à son appel à projets lancé au printemps, la Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne va soutenir, pour près de 100 000 €, quatre initiatives de mise en valeur du site inscrit au patrimoine mondial.

La Fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne contribue à la mise en valeur et à la préservation du bien inscrit à l’Unesco.

Suite à un appel à projet lancé au printemps 2020, le comité exécutif de la Fondation a retenu quatre projets parmi 13 dossiers. Ceux-ci vont recevoir une aide au financement pour un montant total de 97 200 €.

Arboretum de Royat

Les épisodes de sécheresse et les attaques d’insectes frappent de plus en plus certains sapins pectinés et épicéas présents en Chaîne des Puys. Pour mieux préparer l’avenir et envisager les prochaines plantations, l’Office national des forêts souhaite analyser le comportement de différentes essences d’arbres en s’appuyant sur des expérimentations réalisées à l’Arboretum de Royat.



Arboretum de Royat.

Châtaigneraies de la faille de Limagne

Sur la faille de Limagne, les châtaigneraies sont un des éléments caractéristiques de la richesse de sa forêt. Afin de les développer et de mieux les mettre en valeur, le Conservatoire d’espaces naturels d’Auvergne va mener un travail sur les variétés anciennes et locales du châtaignier.

UNE ÉQUIPE MUTUALISÉE

Le Conseil départemental et le Parc naturel régional des volcans d’Auvergne travaillent main dans la main pour préserver et valoriser la Chaîne des Puys – faille de Limagne. Soutenus par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et Clermont-Auvergne Métropole, ils ont mis en place une équipe mutualisée de gestion. Composée d’agents des deux institutions, cette dernière œuvre au bénéfice de ce territoire et des trente communes qui y sont rattachées.



Châtaigneraies de la faille de Limagne.

Encadrement des groupes

Des formations pour les professionnels

Le Département organise des sessions de formation à destination des professionnels de l’encadrement de groupes qui font visiter la Chaîne des Puys.

Le Département, en lien avec le Parc naturel régional des volcans d’Auvergne, met en place un dispositif de labellisation à destination des professionnels de l’encadrement de groupes en Chaîne des Puys – faille de Limagne. L’objectif est de promouvoir et de valoriser ces derniers en favorisant leur formation pour qu’ils trans-

mettent leurs connaissances et les messages de bonne pratique aux visiteurs. Afin de répondre au mieux aux enjeux de préservation et de valorisation de ce site exceptionnel mais fragile par nature, l’accueil des visiteurs se doit d’avoir un niveau de qualité à la hauteur de sa reconnaissance internationale. ◆



La Chaîne des Puys est un lieu très prisé pour les sorties scolaires.

CONTACT

Direction des Grands sites patrimoniaux

Fabienne Chevalier

Tél. : 04 73 42 49 86



Puys de Combrasse, Charmont et la Rodde

Puys de Combrasse, Charmont et la Rodde

Porté par le Syndicat mixte de gestion forestière d'Aydat, ce projet réunit de nombreux acteurs institutionnels. Mixant des approches paysagère, pastorale, sylvicole et touristique, il prévoit notamment de créer une estive au puy de la Rodde et de révéler les formes géologiques du puy de Charmont.

Valorisation d'un site géologique à St-Saturnin

Lancée par l'association Arkose, cette initiative a pour objectif de mettre en évidence un trésor géologique : un banc de stromatolithes datant de 23 millions d'années, situé près de Chadrat (commune de Saint-Saturnin). L'association souhaite y créer un sentier de découverte grand public. ◆

CONTACT

Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne

Pierre Jal - Tél. : 04 73 42 20 05

pierre.jal@puy-de-dome.fr



Banc de stromatolithes à St-Saturnin.

UNE FONDATION POUR UN PATRIMOINE UNIVERSEL

Créée en 2013 par les entreprises Aubert & Duval, EDF, Echalière, Limagrain, Michelin, Rockwool® et Volvic, la Fondation Chaîne des Puys – faille de Limagne a vocation à soutenir financièrement, par le biais du mécénat, des projets portés par les acteurs du territoire (associations ou collectivités).

Rénovation thermique

Aider les agriculteurs

Les agriculteurs peuvent bénéficier d'un accompagnement pour mieux isoler leur habitation.

Votre logement est mal isolé ? Votre facture d'énergie a augmenté ? Si vous êtes agriculteur, chef d'exploitation actif ou retraité, propriétaire occupant de votre logement, le dispositif AEELA* est fait pour vous. Porté par MSA Service et en partenariat avec les associations Soliha et les Compagnons Bâtimeurs, il permet d'informer et

d'accompagner les agriculteurs dans la rénovation énergétique de leur habitation. Mais dépêchez-vous, le dispositif AEELA prendra fin le 30 juin 2021. ◆

* Accélérateur d'économies d'énergie pour le logement des agriculteurs



Les conseillers du dispositif AEELA se déplacent à domicile.

CONTACT

MSA Services

Tél. : 04 73 43 75 65 - 07 63 62 41 88

aeela.fr

aeela@msaservices-auvergne.fr

360 agents sont en astreinte quotidiennement pour pouvoir intervenir sur les routes dès que le gel ou la neige font leur apparition.



Viabilité hivernale

Mobilisé pour votre sécurité

Comme chaque hiver, le Département met en œuvre d'importants moyens pour assurer les meilleures conditions de circulation sur les 7 000 km de routes départementales, dont 2 000 km situés en zone de montagne. Malgré l'ampleur de ce dispositif, la sécurité sur la route reste l'affaire de tous ! Pensez à équiper votre véhicule et à rouler prudemment.

Les moyens mis en œuvre

- 540 agents dont 360 en astreinte quotidiennement.
- Les interventions commencent à 5h du matin et se terminent à 22h le soir.
- 131 engins de déneigement (90 camions, 27 pousseurs, 14 fraises).
- 60 sites d'interventions répartis dans le département.
- De 700 000 km à 900 000 km parcourus chaque année.
- 18 panneaux délivrant des messages variables en fonction de l'état des routes.
- Jusqu'à 30 000 tonnes de sel et 25 000 tonnes de pouzzolane utilisées pour traiter le réseau.

Roulez informés !

Avant de prendre la route, informez-vous sur l'état des routes :

- Sur le site puy-de-dome.fr > Routes, suivez en direct l'état du réseau et les

12 webcams disposées aux endroits les plus sensibles.

- Sur le répondeur téléphonique 04 73 42 02 63.
- La radio *France bleu pays d'Auvergne* diffuse régulièrement des bulletins en période d'intempéries.

Sur la route

- J'équipe ma voiture de pneus neige.
- Je mets des chaînes dans mon coffre.
- J'adapte ma vitesse en fonction des conditions météo.
- Je privilégie les grands axes qui sont déneigés en priorité.
- Je reste vigilant sur les températures : le sel n'est plus efficace à -7°.
- Par temps de neige, si je peux, j'évite de prendre le volant.
- Je ne double jamais les déneigeuses !
- Je n'emprunte pas les routes fermées à la circulation ! ◆



€ FINANCEMENT

En fonction des hivers, le coût de la viabilité hivernale peut varier de 7 à 11 millions d'euros.

Sécurisation de la voirie

Les travaux se poursuivent

Malgré la crise sanitaire, plusieurs aménagements de sécurité et d'embellissement ont été réalisés sur les routes départementales.



Chassagne



Mur-sur-Allier



Aulhat-Flat

Chassagne

La traversée du village du Malnon, sur la commune de Chassagne, a fait peau neuve avec la mise en place de caniveaux pour la collecte des eaux de ruissellement. La voirie a été refaite et les trottoirs ont été minéralisés pour permettre le cheminement des piétons.

€ FINANCEMENT

Coût total : 220 000 € TTC
Conseil départemental : 170 000 €
Commune de Chassagne : 50 000 €

Mur-sur-Allier

La traversée de Mezel a été embellie et sécurisée. Des travaux ont été menés, de janvier à juin 2020, sur la RD 340 : calibrage de la chaussée, réaménagement des trottoirs, création d'un cheminement piétonnier et de stationnements ou encore mise aux normes du parvis de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite.

€ FINANCEMENT

Coût total : 330 000 € TTC (travaux réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes)
Conseil départemental : 90 000 €
Commune de Mur-sur-Allier : 240 000 €

Aulhat-Flat

La RD 9 reliant les villages de Flat et d'Aulhat-Saint-Privat a été sécurisée avec la création d'un cheminement piétonnier répondant aux règles d'accessibilité. Pour une meilleure intégration paysagère, les dépendances routières ont été engazonnées côté sud.

€ FINANCEMENT

Coût total : 683 500 € TTC (travaux réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes)
Conseil départemental : 345 000 €
Commune d'Aulhat-Flat : 338 500 €



Gour de Tazenat

Gour de Tazenat

Pour améliorer l'accès au gour de Tazenat, trois parkings ont été aménagés à proximité de la route départementale. Un cheminement piéton permet désormais aux visiteurs de rejoindre en toute sécurité le lac, les chemins de randonnées et les aires de pique-nique. Le cadre paysager a été embelli grâce à une végétalisation importante et l'enfouissement des réseaux aériens.

€ FINANCEMENT

Coût total : 654 000 € TTC (travaux réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes)
Conseil départemental : 209 000 €
Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge : 445 000 €

Monoxyde de carbone

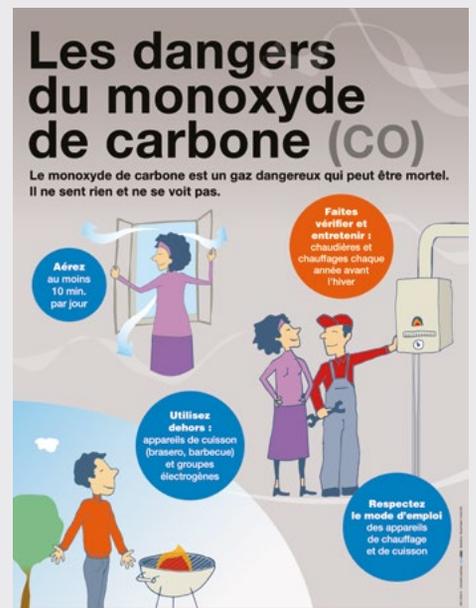
Chauffage : soyez prudents !

Si l'automne a été particulièrement clément, les frimas nous ont rattrapés... L'occasion pour les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme de rappeler les conseils de prudence en matière de sécurité.

Avec plusieurs centaines de décès par an en France, le monoxyde de carbone (CO) est un tueur silencieux. Invisible, inodore et non irritant, ce gaz résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Dans le Puy-de-Dôme, la moyenne des sollicitations constatées est de 20 à 30 demandes de secours par hiver, pour une dizaine de victimes transportées en milieu hospitalier. Les principaux symptômes sont une sensation de fatigue, des maux de tête, des vomissements, pouvant très rapidement évoluer en perte de connaissance.

LES CAUSES MAJEURES

Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus ou mal installés sont les principales sources d'intoxication au CO, en particulier s'ils sont associés à des conduits d'évacuation peu entretenus dans des locaux insuffisamment aérés. Une intoxication sur quatre est due à un appareil inapproprié : un chauffage mobile d'appoint utilisé de façon prolongée, un groupe électrogène ou un brasero/barbecue fonctionnant dans un espace clos. Pour éviter les accidents, il est donc vital d'entretenir et de vérifier les appareils à combustion avant chaque hiver, et de ne pas obstruer les dispositifs de ventilation ou d'aération. ◆



SI VOUS SOUPÇONNEZ UNE INTOXICATION

Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut très vite :

- Aérer immédiatement les locaux.
- Arrêter si possible les appareils à combustion.
- Évacuer les locaux.
- Appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

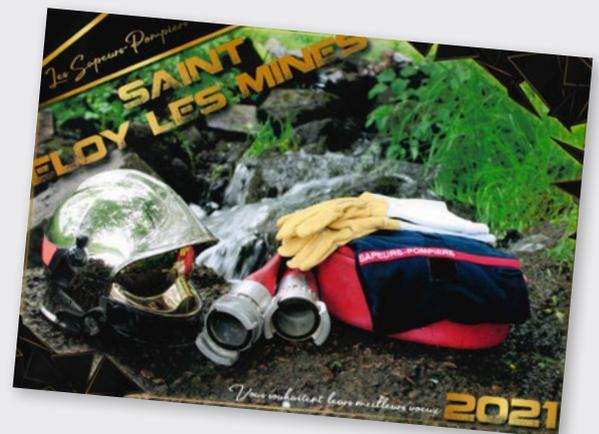
La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation spécialisée.

Nouvelle année

Les sapeurs-pompiers vous présentent leurs meilleurs vœux

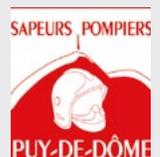
Les calendriers 2021 des sapeurs-pompiers sont disponibles dans les casernes.

Avec l'accord exceptionnel du préfet du Puy-de-Dôme, la distribution des calendriers a pu débuter le 28 novembre dernier. Plus qu'une tradition, ce moment est toujours l'occasion d'aller à la rencontre des populations de manière conviviale. En 2020, les sapeurs-pompiers ont en effet pris leur part dans la crise sanitaire : testing, transports de malade, interventions dans les Ehpad... Plus encore que les autres années, ils méritent notre reconnaissance pour leur dévouement et leur proximité. ◆



Chaque amicale des sapeurs-pompiers produit son propre calendrier.

CONTACT
SDIS du Puy-de-Dôme
Tél. : 04 73 98 15 12
comm@sdis63.fr



Musée départemental de la Céramique

Des objets pour dupliquer

Dès l'Antiquité, les hommes savaient reproduire images et motifs. L'exposition *Premières impressions, Homo Duplicator* vous fait découvrir ces techniques de série, utilisées notamment par les céramistes gallo-romains de Lezoux.



Bien avant l'invention de l'imprimerie, les artisans savaient dupliquer sur les poteries les images, les motifs ou encore les petites scènes mythologiques en les sculptant sur des matrices, parfois minuscules. Tout d'abord utilisée sur de l'argile (avec des sceaux, sceaux-cylindres, poinçons-matrices), cette façon de faire sera reproduite plus tard sur du papier avec des caractères d'imprimerie ou des planches de gravure.

En s'attachant à ce principe de duplication, l'exposition temporaire *Premières impressions, Homo Duplicator* vous propose de découvrir les outils et les techniques utilisées par les céramistes gallo-romains de Lezoux, ainsi qu'une multitude d'autres objets pouvant provenir de domaines très éloignés, comme la métallurgie, le textile ou encore la pâtisserie. ♦

ATELIERS POUR LES ENFANTS

Dans le cadre de l'exposition, des ateliers sont proposés aux enfants de 7 à 14 ans afin d'explorer le thème de la duplication à travers la manipulation et la création.

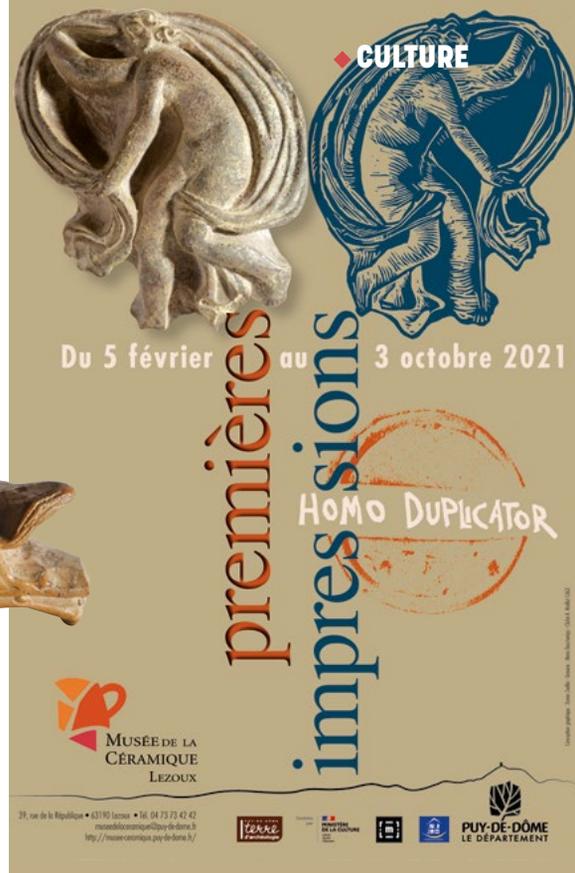
Mercredi 10 et jeudi 11 février

Durée : 2 heures

Tarifs : 4 € la séance
Réservation obligatoire

VISITES GUIDÉES

Un guide conférencier vous fera découvrir l'exposition les dimanches 7 et 28 février à 15h (sans réservation).



INFOS PRATIQUES :

Exposition *Premières impressions, Homo duplicator*

Du 5 février au 3 octobre

Musée départemental de la Céramique

39 rue de la République – Lezoux

Tél. : 04 73 73 42 42 (tous les jours sauf le mardi)

musee.puy-de-dome.fr



Cette programmation est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la réglementation sanitaire.

Exposition de Benoit-Basset

Gourmandises en fête

Découvrez une exposition haute en couleurs et en gourmandises pour vous plonger en famille dans l'univers baroque et coloré de l'artiste peintre Benoit-Basset.



Des personnages intemporels aux costumes extravagants et aux couleurs vives et chatoyantes dans une ambiance festive. Telles sont les scènes des peintures de l'artiste Benoit-Basset présentées lors de cette exposition. Les tout-petits dévorant des yeux des pâtisseries, les couples enlacés buvant du champagne et d'autres, encore masqués sous un loup, sont au cœur de ce ren-

dez-vous pictural, offrant un univers ludique et festif pour laisser un temps derrière soi les mois difficiles que nous venons de traverser.

Benoit-Basset, cette artiste au style si particulier et reconnaissable entre tous, représente des scènes de la vie sociale que son œil observe avec ironie, parfois avec sévérité, mais le plus souvent avec tendresse et amour. ♦

INFOS PRATIQUES :

Gourmandises en fête

Du mardi 5 janvier au samedi 13 février

Du mardi au samedi de 14h à 18h

Entrée libre et gratuite

Hall René-Cassin – Hôtel du Département

24 rue Saint-Esprit à Clermont Ferrand

Tél. : 04 73 42 35 50

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Randonnée hivernale sur la Montagne du Mont (Chastreix)

Samedi 23 janvier de 14h à 17h
Randonnée raquette (si la neige est là !) à la découverte de la nature en hiver, autour de la montagne du Mont, au cœur de la réserve naturelle nationale de la Fontaine Salée.

La forêt en hiver : reconnaissance et dormance (Sallèdes)

Samedi 30 janvier de 14h à 17h
L'hiver, la nature nous offre un tout autre spectacle. Venez découvrir comment la forêt de la Comté se prépare durant cette période à son épanouissement printanier.

Réervations :
ens.puy-de-dome.fr

PANORAMIQUE DES DÔMES

Pendant la saison hivernale, le train à crémaillère circule toutes les heures du mercredi au dimanche avec une première montée à 10h et une dernière descente à 17h30.

Renseignements
panoramiquedesdomes.fr

CHAÎNE DES PUY

Visite guidée

« A la découverte du puy de Dôme »

Samedi 2 et dimanche 3 janvier
Rdv à 15h à l'espace temple de Mercure au sommet
Durée : 30 min

Visite guidée « Le temple de Mercure »

Samedi 2 et dimanche 3 janvier
Rdv à 14h30 à l'espace temple de Mercure au sommet
Durée : 30 min
Renseignements et réservation :
volcan.puy-de-dome.fr



MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE

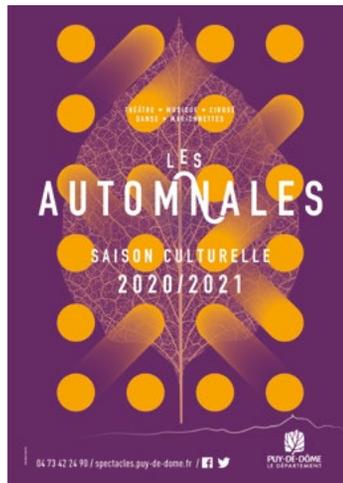
Fermeture annuelle en janvier, réouverture le **lundi 1^{er} février**.

Vacances des potes

Activités pour les enfants de 7 à 14 ans – Durée : 2h – Tarif : 4 €
Réservation obligatoire, dans la limite des places disponibles.

Cycle long : Un jouet d'argile
Viens découvrir les jeux et jouets des enfants gallo-romains avant de fabriquer le tien. Reproduire des jouets antiques, c'est un jeu d'enfant !
Mercredi 17 ET jeudi 18 février de 10h à 12h30

Cycle court : Entrez en scène
Pour rentrer dans la peau d'un acteur romain, les costumes ne suffisent pas, il vous faudra modeler un masque : joie, tristesse, peur, soyez expressif, à vous de choisir !
Mercredi 17 OU jeudi 18 février de 14h à 16h30



Au musée avec Julie

L'animatrice propose régulièrement des activités créatives les mercredis, week-ends et jours de vacances scolaires.

Animations gratuites pour toute entrée payante au musée.

A partir de 7 ans, les adultes sont invités à nous rejoindre.
Durée : de 10 à 15 min.
Dans le cadre des règles sanitaires liées à la Covid-19, veuillez prévoir un masque de protection et une bouteille d'eau pour chaque participant.

Renseignements et réservations :
Musée départemental de la Céramique
39 rue de la République
Lezoux
Tél. : 04 73 73 42 42 (tous les jours sauf le mardi)
musee.puy-de-dome.fr



LES AUTOMNALES

La saison culturelle redémarre en février avec des spectacles de danse et de théâtre.

Le Ligne S-variation(s) et Saffronia

(Danse)
Samedi 6 février
Vic-le-Comte

Vent debout (Théâtre)

Vendredi 19 février
Pontaumur
Samedi 20 février
Les Martres-de-Veyre
Dimanche 21 février
Saint-Bonnet-le-Chastel

Le 11/11/11 à 11h11 étonnant, non ?

(Théâtre)
Judi 25 février - Royat
Vendredi 26 février
Combronde
Samedi 27 février
Viverols
Dimanche 28 février
Brassac-les-Mines

Programmation complète et billetterie en ligne sur :
spectacles.puy-de-dome.fr
Tarifs : 10 € / 6 € (gratuit - de 8 ans).
Renseignements
Tél. : 04 73 42 24 90
(Du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30)

AGENDA EN LIGNE

Retrouvez tous les événements et manifestations dans le Puy-de-Dôme sur puy-de-dome.fr/agenda et suivez l'actualité du Département sur nos réseaux sociaux :



L'ensemble de la programmation est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Emmanuel et Sylvain Péraudeau



Un héritage à faire vivre

Le Moulin Richard de Bas a été repris à la fin des années 30 par le grand-père d'Emmanuel et Sylvain Péraudeau.

A la tête du moulin Richard de Bas, l'un des plus anciens encore en activité en France, ces deux cousins ont plus que jamais à cœur de faire vivre ce patrimoine. Depuis peu, ils sont engagés dans un réseau européen de moulins papetiers pour préparer une candidature commune au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'histoire de la papeterie ambertoise, qui a animé tout ce territoire pendant l'époque Moderne, aurait très bien pu tomber dans l'oubli si, à la fin des années 30, Marius Péraudeau n'avait pas pris l'initiative de reprendre l'activité du moulin Richard de Bas. « C'était un visionnaire, s'enthousiasment aujourd'hui ses petits-fils, Emmanuel et Sylvain Péraudeau. Il ne voulait pas voir mourir ce patrimoine. Dès le début, il avait l'idée d'ouvrir cette papeterie aux visiteurs, ce qu'il a fait dès 1943. Nous sommes ici dans le premier musée vivant de France. » Même s'ils ne sont pas nés dans la région, les deux cousins ont toujours été proches du moulin et sont un peu tombés dans la cuve de pâte à papier quand ils étaient petits.

Pour continuer à faire vivre l'héritage de leur grand-père, ils ont tous les deux arrêté leurs carrières pour venir s'installer dans le Livradois-Forez et reprendre l'activité du moulin. « Ce lieu nous attire, confie Emmanuel. Il est magique et chargé d'histoire. C'est ici qu'a été fabriqué le papier sur lequel ont été imprimées les gravures de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert. » Aujourd'hui encore, les techniques employées par les papetiers du moulin n'ont pas changé : la pâte à papier est confectionnée à partir de chiffons longuement broyés dans la pile à maillet actionnée par le moulin. « On n'a pas attendu le concept du développement durable pour faire du recyclage », sourit Sylvain. « Nous faisons du papier « sur mesure » poursuit son cousin. Il est très apprécié par les artistes et, d'une manière générale, par tous ceux qui sont en recherche de produits authentiques et naturels. »

Depuis peu, les deux gestionnaires du moulin se sont engagés dans un projet hors du commun : donner à ce patrimoine une reconnaissance mondiale avec une inscription à l'UNESCO. « Nous faisons partie d'un réseau européen de moulins papetiers traditionnels et nous visons une inscription internationale en série », explique Sylvain. Actuellement, le réseau compte 4 moulins (situés en Pologne, en Allemagne, en République Tchèque et en France) et pourrait vite en réunir sept, voire huit (avec l'arrivée de sites italiens et néerlandais). C'est l'Etat polonais, à l'initiative de la démarche, qui portera la candidature avec l'aide de ses homologues européens. Pour l'instant, la route est encore longue avant le dépôt du dossier, mais les deux cousins sont convaincus de la légitimité de cette démarche. Avec tous les membres du réseau, ils mènent actuellement un travail important de recherche et de documentation pour démontrer la valeur universelle exceptionnelle de leurs papeteries.



Le papier est fabriqué selon les mêmes techniques utilisées depuis le XIV^e siècle.

RECONNAISSANCE MONDIALE

Depuis que les deux petits-fils de Marius Péraudeau ont repris le moulin, ils cherchent à faire évoluer la façon de le visiter, pour proposer une expérience plus immersive. « Ici, on visite une entreprise, souligne Emmanuel. La fabrication du papier est plus qu'une animation, c'est vraiment une activité à part entière : elle se fait toute l'année et représente 50 % de notre chiffre d'affaires. »

CONTACT

Moulin Richard de Bas
RD 57 – Ambert
Tél. : 04 73 82 03 11
richarddebas.fr

Le lac Pavin



COMMUNE DE DÉPART

Besse

LIEU DE DÉPART

Espace nordique Sancy-Sud

DURÉE

3h45

LONGUEUR

12 km



COULEUR DU BALISAGE

jaune



ALTITUDES

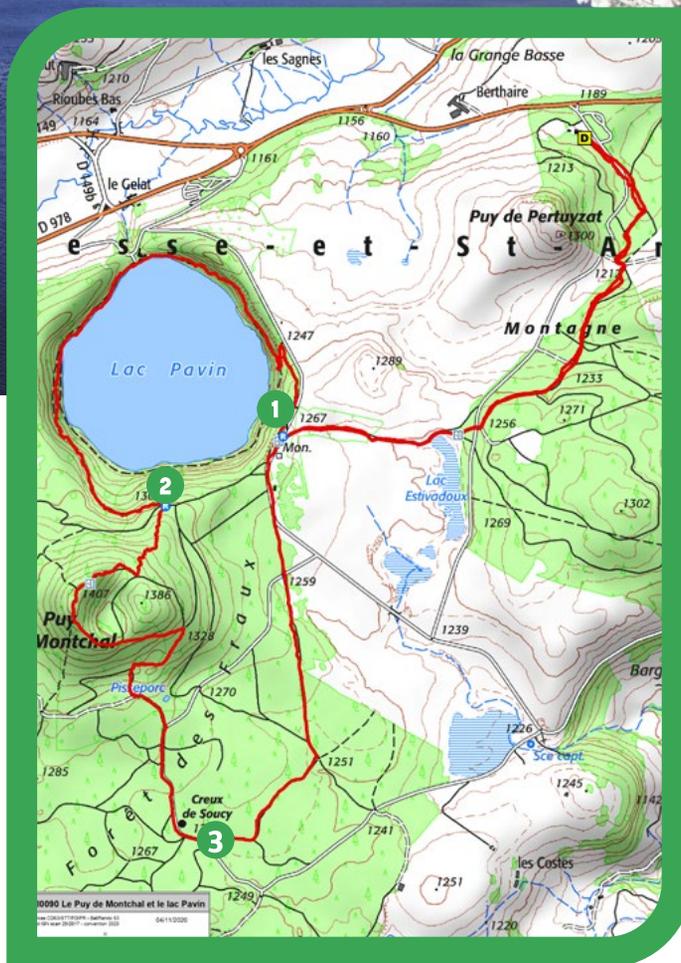
1185 / 1401 m

ACCÈS AU DÉPART

REJOINDRE BESSE-EN-CHANDESSE, SITUÉE À 47 KM AU SUD-OUEST DE CLERMONT-FERRAND, PUIS PRENDRE LA RD 149 SUR 2 KM. PARKING ET PANNEAU DE DÉPART À L'ESPACE NORDIQUE SANCY-SUD PRÈS DU CHALET DE PERTUYZAT.

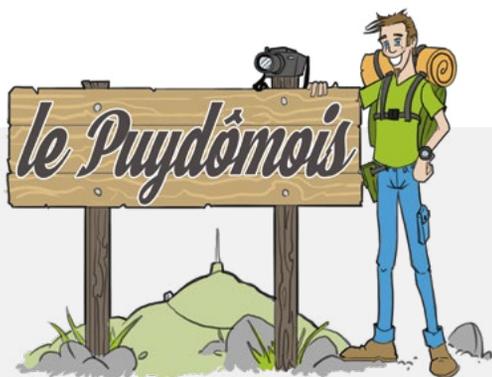
Départ : Face au panneau de départ, partir à gauche, traverser une route et poursuivre sur un large chemin, direction « Lac Pavin ». Avant la prairie, virer à droite et, 100 m plus loin, monter le chemin à gauche. À l'intersection en T, aller à gauche et, aussitôt après, suivre à droite la direction « Lac Pavin ». Monter dans la forêt en restant sur le chemin principal et en ignorant tous les chemins latéraux jusqu'à une route. La traverser et descendre en face. Longeur par la droite le lac tourbière Estivadoux (*vue sur le puy de Montchal*), passer 2 escabeaux et continuer jusqu'à une route.

- 1 La traverser et partir à droite pendant 350 m sur le chemin situé entre la route et le bord du cratère du Pavin. À l'épingle à cheveux, virer à gauche vers le lac Pavin, puis 100 m plus loin, tourner à droite, direction Superbesse et atteindre l'auberge en bordure de lac. Poursuivre sur le chemin en bord de lac, direction « Puy de Montchal », jusqu'à « La pierre carrée ». Monter à droite dans la hêtraie jusqu'à une intersection « Le ramier ».
- 2 Traverser le large chemin et monter en face une sente direction « Puy de Montchal » jusqu'à un croisement situé sur la lèvre du puy



de Montchal. Monter à droite jusqu'au sommet (1 407 m, *vue sur le massif du Sancy*). Continuer en surplomb du cratère, le laisser sur la gauche et descendre jusqu'à un croisement de 4 chemins. Descendre à droite puis, à la fourche, continuer à gauche jusqu'à une intersection en T. Aller à gauche sur 100 m puis descendre à gauche pour rejoindre une route. L'emprunter, à droite, passer le « creux de Soucy » et poursuivre encore sur la route pendant 100 m jusqu'à une intersection avec un sentier à gauche.

- 3 Le prendre et à la première intersection, aller à gauche. Poursuivre sur le chemin principal jusqu'à un croisement en T. Partir à gauche et continuer tout droit pour rejoindre, après avoir traversé une route, le point de vue sur le lac Pavin et le massif du Sancy. Continuer 50 m, traverser la route (Point 1) et retrouver en face le chemin déjà emprunté à l'aller. Passer 2 escabeaux, longer l'extrémité du lac Estivadoux et monter à gauche jusqu'à une route. La traverser et prendre à gauche le même large chemin principal qu'à l'aller. À la sortie de la forêt, prendre à gauche puis aussitôt à droite, pour se diriger vers le point de départ.



... et le vaccin anti-Covid

Dès qu'il en aura la possibilité, et sans hésiter, le Puydômois se fera vacciner contre la Covid-19. Dans l'espoir de se protéger lui-même et son entourage bien sûr. Mais aussi par civisme car il considère que c'est un acte citoyen qu'il doit à la société au même titre qu'il paye ses impôts. À défaut de certitude sur l'efficacité du vaccin, il aura au moins la satisfaction d'avoir apporté sa modeste contribution à l'éradication de ce virus qui nous empoisonne la vie – quand il ne la supprime pas – et au retour de la liberté collective qui nous fait tant défaut. ◆



Enquête sur les usages numériques

Dans le cadre de sa stratégie pour la transition numérique, le Conseil départemental va mener une enquête afin de mieux connaître l'équipement et les usages numériques des habitants et identifier leurs besoins. Elle sera réalisée par téléphone, du 19 au 29 janvier, par le cabinet d'études COHDA auprès de 1 500 Puydômois, dont 100 jeunes âgés de 12 à 17 ans. Les entretiens téléphoniques porteront notamment sur l'équipement numérique dans le foyer, l'utilisation personnelle d'Internet, les usages et supports de connexion, les aides à l'inclusion numérique, les attentes des habitants, la continuité pédagogique pour les élèves pendant le confinement, etc. ◆

CONTACTS :

Service Développement numérique

Simon Bancarel

Tél. : 04 73 42 20 58

Service Système d'information de l'action sociale

Sophie Point

Tél. : 04 73 42 24 64

Politique agricole commune

La nouvelle politique agricole commune, prévue initialement au 1^{er} janvier 2021, ne sera effective qu'à compter de 2023. Afin d'éviter toute rupture dans le traitement des dossiers durant cette période transitoire, le Département a décidé de maintenir, sous leur forme actuelle, ses mesures d'aides aux secteurs agricole, alimentaire et forestier. ◆

CONTACT :

Service agriculture et forêt

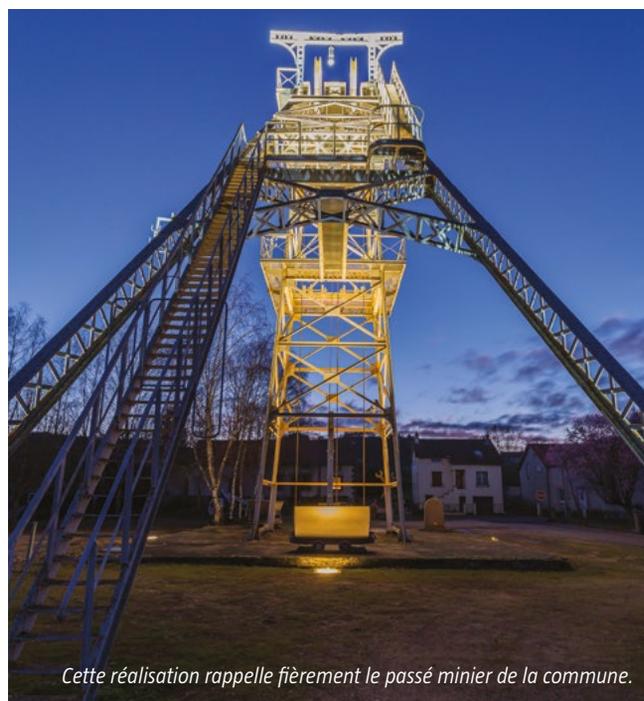
Nicolas Portas - Tel. : 04 73 42 20 98

La mise en lumière du chevalement de Youx primée

La mise en lumière du chevalement de la commune de Youx décroche le 2^e prix du Concours Lumières organisé par le Serce. L'ancien puits de mine à charbon de la commune combrailote arrive derrière le site Novaciérie à Saint-Etienne mais devant la voute Delandine à Lyon.

Réalisée par le SIEG*, la mise en lumière de cette structure métallique édifée il y a plus d'un siècle rappelle avec fierté le passé minier de la commune. 17 points lumineux éclairent très précisément la structure, sur le thème du feu et de la flamme, tandis que l'obscurité au sol et aux alentours rappelle l'âpreté du travail des mineurs. A cause de la crise sanitaire, la remise des prix du concours n'a pas encore pu avoir lieu. ◆

* Syndicat Intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme



Cette réalisation rappelle fièrement le passé minier de la commune.

Le Puy-de-Dôme, terre de Jeux

Le Puy-de-Dôme a été labellisé « Terre de Jeux 2024 ». Créé par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de Paris 2024, ce label à l'ambition de « Vivre et faire vivre l'aventure des Jeux partout en France ». Il s'adresse aux collectivités territoriales en leur proposant de participer aux temps forts de ce grand événement planétaire en développant leurs propres actions et en mettant encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. ◆

CONTACT :

Service subventions, culture, sports et ressources itinérantes

Marie-France Sanitas

Tél. : 04 73 42 20 52

TERRE
2024
DE JEUX

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN**Intérêt général contre intérêt partisan !**

Alors que notre Département est engagé de longue date en faveur de la protection de l'environnement, il était proposé aux élu-e-s, lors de la dernière réunion de l'assemblée départementale, de structurer sa transition écologique au travers une feuille de route, le Master Plan *Ensemble, agir aujourd'hui pour demain*. Un travail élaboré collectivement, aux contributions des citoyens et collectivités locales.

Le rejet de ce document à une voix prêt constitue une réelle occasion manquée pour notre département et ses habitants d'être un territoire pilote au niveau national. Alors que sur le fond aucune opposition majeure n'a été formulée contre cette feuille de route... sinon que de dire qu'il fallait encore attendre.

Mais attendre pourquoi ? La nécessité et l'urgence d'agir et de transformer les politiques publiques sont reconnues de tous.

S'agissait-il de faire un coup ? Plus que les postures politiciennes assumées de certains, les explosions de joies des élu-e-s ayant permis l'échec de cette feuille de route pour la transition écologique du Département questionnent !

L'une des conséquences concrètes de ce rejet sera de compromettre fortement le financement des projets liés aux contrats de relance et de transition écologique avec des effets négatifs sur l'emploi et l'investissement. Dans la période de crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, pouvions-nous nous le permettre ? **La volonté de certains de faire un coup politique risque ainsi d'avoir un goût amer pour le plus grand nombre !**

En ce qui nous concerne, nous tenons à saluer le travail des quelque 200 agents du Département qui se sont investis sans compter pour l'élaboration de cette feuille de route. Comme l'ensemble des Puydômois qui se sont investis dans la réalisation du Budget écologique citoyen en proposant 142 projets déparagés par les votes de plus de 19 000 concitoyens.

« Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage », disait Boileau. Telle est notre seule ambition, jusqu'à la fin du mandat, faisant fi des oppositions de principe et des postures politiciennes qui, à quelques mois d'un renouvellement électoral, sont décriées par une grande majorité de nos concitoyens.

CONTACT

groupesrr63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 24 80

Les élu(e)s du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse) Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines) – Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Ferrand-5) – Serge Pichot (Gerzat) – Eric Gold (Maringues) Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre) – Jean-Luc Coupat Dominique Giron (Les Monts du Livradois) – Pierrette Daffix-Ray (Saint-Eloy-Les-Mines)

UNION DES RÉPUBLICAINS**Aménagement DES territoires**

Nous nous trouvons encore dans un contexte sanitaire dégradé, même s'il s'améliore, auquel s'ajoute une crise économique et sociale profonde et sans précédent.

De nombreux commerces baissent le rideau, lorsque l'on ne leur impose pas de le faire, les carnets de commande peinent à se remplir et beaucoup de secteurs d'activités, d'entrepreneurs, se trouvent dans une situation critique.

La crise sociale n'en est pas moins dévastatrice : un million de Français aurait basculé dans la pauvreté au cours de ces derniers mois selon des associations caritatives.

Cette situation concerne de nombreuses familles et beaucoup de jeunes, les personnes âgées se trouvent souvent seules à affronter cette triple crise : sanitaire, économique et sociale.

Il faut casser **cette dynamique de solitude, de désarroi voire de détresse envers ces publics fragiles**. La période est particulièrement longue, la période est exceptionnellement difficile.

Il est de notre responsabilité, en tant qu'élus locaux, de ne pas se laisser aller au défaitisme et, au contraire, de se tourner **résolument vers l'action avec la mise en œuvre de nos politiques départementales**. **C'est l'essence même de notre cœur de mission qui est la solidarité envers les jeunes, les personnes âgées et les personnes en difficulté.**

L'efficacité des politiques territoriales pour affronter les différentes crises doit nécessairement s'accompagner par le besoin d'une nouvelle étape de décentralisation.

L'horizontalité de la prise de décision doit succéder à la verticalité.

Nos citoyens attendent une considération tenant compte de leurs besoins du quotidien. Pour cela, il faut tenir compte de leurs particularités, de leurs spécificités.

La crise sanitaire a mis en exergue, une fois de plus, la responsabilité, la capacité à réagir et à gérer de nos collectivités territoriales, pour faire face à une situation urgente et une gestion au quotidien, dans l'inconnu.

Arrêtons de faire de l'aménagement DU territoire, faisons de l'aménagement DES territoires.

Bonne année et bonne santé : prenez soin de vous !

Date de rédaction de l'article : 02/12/2020.

CONTACT

groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 75
www.uniondesrepublicains.org

LE PRÉSIDENT, JEAN MARC BOYER

Les élu(e)s du groupe › Valérie Prunier - Michel Sauvade (canton d'Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (canton d'Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (canton de Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (canton de Cébazat) - Marie-Anne Marchis - Jean Ponnouaille (canton de Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (canton de Châtel-Guyon) - Bertrand Barraud (canton d'Issoire) Martine Bony - Jean Marc Boyer (canton d'Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (canton de Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (canton de Saint-Ours).

LA GAUCHE 63

Plaçons 2021 sous le signe des solidarités et de la justice sociale

L'année 2020 nous laissera un goût amer. La catastrophe sanitaire, qui s'est mue en une crise économique et sociale violente, a ébranlé notre société. La pandémie nous le prouve, notre société et son organisation sont faillibles. Alors plus que jamais la solidarité nationale et internationale est de mise. Chérissons là, étendons là, car elle seule peut nous permettre d'encaisser des chocs comme celui que nous subissons actuellement.

En conséquence du Covid 19, plus d'un million de Françaises et de Français sont venus s'ajouter aux 9,3 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Le choc économique est terrible, ses conséquences sociales le sont d'autant plus. Plus de huit millions de personnes bénéficient de l'aide alimentaire. Parmi elles, ce sont plus d'un million de jeunes qui vivent en situation de pauvreté. Ils sont durement frappés par cette crise, alors même qu'ils n'ont pas accès aux minima sociaux, comme par exemple le Revenu de solidarité active (RSA).

Pour ne pas faire de la jeunesse française une génération qui supporte tous les sacrifices, il est temps de poser les premières pierres d'un dispositif universel lui permettant d'accéder réellement à l'autonomie et à l'émancipation.

Par l'ouverture du RSA aux 18-25 ans d'abord. Car les jeunes, souvent exclus des principaux dispositifs de lutte contre la pauvreté, vont avec cette crise avoir encore plus de difficultés à accéder à l'emploi.

Mais il faut aller plus loin. Rejoignons l'appel des 19 présidents de Conseils départementaux : « Un revenu de base pour répondre à la crise inédite que nous traversons ».

Jeudi 26 novembre, l'Assemblée nationale a adopté une résolution majeure demandant au gouvernement d'ouvrir un débat national sur la création d'un « filet de sécurité inconditionnel et universel ». Puisque cette perspective est à présent ouverte, nous devons nous en saisir et la crise doit guider nos choix.

Les élu-e-s de "La Gauche 63" souhaitent que le Département du Puy-de-Dôme sollicite l'Etat pour être territoire d'expérimentation du revenu de base, outil pertinent. Pertinent pour absorber une partie de la vague de pauvreté que nous connaissons. Pertinent pour permettre à chacun d'accéder à l'autonomie et ainsi pouvoir construire son projet de vie.

Ainsi à l'échelle nationale, pour financer une telle avancée sociale, il s'agira de penser une nouvelle fiscalité, plus juste, s'appuyant sur le capital des grandes entreprises, les dividendes générés par le monde de la finance, et les ménages les plus fortunés.

Faisons collectivement de 2021 une année de conquêtes.

Les élu-e-s de "La Gauche 63" vous souhaitent santé et bonheur pour les mois à venir.



CONTACT

lagauche63@gmail.com
Tél. : 04 73 42 25 26

LES CO-PRÉSIDENT.E.S : JOCELYNE GLACE LE GARS (CANTON DE BILLOM), LIONEL GAY (CANTON DU SANCY)

Les élu-e-s du groupe › Valérie Bernard (Clermont-Fd 1), Grégory Bonnet Clémentine Raineau (Saint-Georges de Mons), Annie Chevaldonné (Thiers), Gérald Courtadon (Clermont-Fd 2), Caroline Dalet (Maringues), Lionel Gay (Sancy), Jocelyne Glace Le Gars – Jacky Grand (Billom), Bertrand Pasciuto (Cournon-d'Auvergne), Monique Rougier (Lezoux)

SOCIALISTES ET APPARENTÉS 63

Engagés, à vos côtés

Nous vous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2021. Puisse cette nouvelle année être celle de jours meilleurs, après une année 2020 qui nous a tous durement éprouvés.

Tout au long de cette année, la présence du Conseil départemental aux côtés des plus fragiles doit être totale. Face à une crise économique et sociale violente, ancrée malheureusement dans la durée, notre Département doit s'engager à accompagner, soutenir et aider ses partenaires ainsi que les bénéficiaires de ses politiques.

Il doit tout d'abord **protéger les publics précaires face à la crise sanitaire**, en participant activement à la campagne de vaccination qui sera mise en œuvre par l'État. C'est une réalité : la précarité économique impacte négativement la santé de ceux qui en souffrent. C'est pour cela qu'il appartient au Département de se faire l'avocat des plus fragiles, de faire connaître leurs besoins, et ce afin qu'ils ne soient pas les oubliés de la vaccination. Notre collectivité doit également protéger l'ensemble des professionnels, agents et salariés des structures partenaires qui œuvrent chaque jour pour les citoyens de notre département.

Cet engagement doit par ailleurs se traduire par **le vote, dès le premier trimestre 2021, du budget primitif de notre Collectivité**. Attendre le renouvellement de l'Assemblée départementale est absolument inenvisageable, alors même que les élections ne se tiendront vraisemblablement pas avant le mois de juin 2021.

Les établissements, les structures partenaires du Département et leurs personnels, les associations qui œuvrent chaque jour au maintien du lien social et du vivre-ensemble sur notre territoire, ne peuvent revivre l'incertitude dans laquelle le vote tardif du budget 2020 les a plongés. Tous doivent pouvoir se projeter sur un exercice complet et envisager sereinement l'année 2021, assurés dès les premiers mois de l'année de l'appui financier du Conseil départemental. Les avances ne suffisent pas pour travailler dans le champ du social, et encore moins en période de crise.

Ce budget 2021 doit être placé sous le signe de la solidarité. Il doit permettre de continuer à répondre aux difficultés que la crise sanitaire a engendrées pour nombre de nos concitoyens, pour les entreprises et pour les commerces de notre territoire, pour le tissu associatif... Il doit traduire l'engagement du Département dans la bataille de l'emploi, notamment à travers ses politiques d'insertion. Et s'il doit répondre aux problématiques d'aujourd'hui, ce budget ne doit pour autant pas oublier les défis de demain : la transition écologique doit y avoir toute sa place.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination, à vos côtés.



CONTACT

socialistesetapparentes63@gmail.com

LES CO-PRÉSIDENTS : ÉLISABETH CROZET ET GILLES PÉTEL

Les élu(e)s du groupe › Damien Baldy (Clermont 4), Gérard Betenfeld (Pont-du-Château), Dominique Briat (Clermont 4), Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Olivier Chambon (Thiers), Élisabeth Crozet (Le Sancy), Pierre Danel (Clermont 3), Nadine Déat (Clermont 6), Antoine Desforges (Vic-le-Comte), Laurent Dumas (Saint-Éloy-les-Mines), Nicole Esbelin (Brassac-les-Mines), Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte), Manuela Ferreira De Sousa (Clermont 2), Émilie Guédouah-Vallée (Gerzat), Sylvie Maisonnet (Clermont 3), Florent Moneyron (Lezoux), Gilles Pétel (Martres-de-Veyre), Monique Pouille (Cournon), Alexandre Pourchon (Clermont 1), Patrick Raynaud (Clermont 6)

Le Département du Puy-de-Dôme
vous souhaite une

Bonne année
2021



*Ensemble, agissons aujourd'hui
pour construire notre Puy-de-Dôme de demain*

Q PUY-DE-DOME.FR

